

SOUS LA PEAU

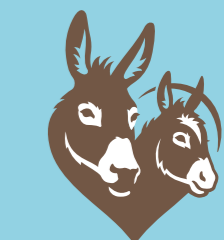
Rapport actualisé sur la crise mondiale qui touche les ânes et les populations qui dépendent de ces animaux

NOVEMBRE 2019



THE DONKEY
SANCTUARY

UPDATE



**THE DONKEY
SANCTUARY**

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS PAR MIKE BAKER.....	4
RÉSUMÉ.....	6
LE MARCHÉ DE L'EJIAO.....	10
UNE CRISE QUI TOUCHE LES POPULATIONS MONDIALES D'ÂNES.....	2
LE BIEN-ÊTRE ANIMAL.....	14
LES MOYENS D'EXISTENCE.....	20
LES FEMMES.....	24
L'ENVIRONNEMENT.....	26
LE COMMERCE DE PEAUX D'ÂNE : UNE MENACE MONDIALE POUR LE BIEN-ÊTRE DES ÂNES.....	30
L'ILLEGALITÉ.....	32
LES LIENS AVEC LA CRIMINALITÉ.....	36
LA BIOSÉCURITÉ.....	38
L'OPPOSITION.....	42
L'ÉLEVAGE.....	46
NOS ACTIONS.....	48
UN AVENIR HUMAIN ET PÉRENNE.....	52
RECOMMANDATIONS.....	54
RÉFÉRENCES.....	56

REMERCIEMENTS

The Donkey Sanctuary remercie sincèrement son réseau d'amis, de partenaires et de collaborateurs dans le monde entier, qui ont contribué à ce rapport et qui œuvrent chaque jour pour le bien-être des ânes.

Les organisations qui souhaitent citer ou faire référence au contenu de ce rapport « *Sous la peau : mise à jour* » sont priées d'utiliser la mention suivante : D'après le rapport de The Donkey Sanctuary intitulé « *Sous la peau : mise à jour* ».

Copyright ©2019 The Donkey Sanctuary.

AVANT-PROPOS PAR MIKE BAKER



Nous sommes face à une crise mondiale qui touche les ânes.

La menace n'a jamais pesé aussi lourd sur ces animaux dont les populations sont en chute libre dans certains pays, du fait de la demande insatiable de peaux d'âne. Cette crise appelle une action

immédiate, et nous demandons instamment un arrêt du commerce mondial de peaux d'âne.

Ces animaux fiables, travailleurs et sensibles endurent des souffrances épouvantables dues aux activités des négociants de peaux du monde entier. Ils sont souvent transportés sur de longues distances, sans nourriture, sans eau et sans repos ; ils peuvent être parqués pendant plusieurs jours, sans abri à disposition, avant d'être abattus dans des conditions souvent brutales.

Les ânes font vivre près de 500 millions de personnes au sein des communautés parmi les plus pauvres du monde. Ils transportent les marchandises au marché, l'eau et le bois ; ils facilitent l'accès à l'éducation et représentent une source vitale de revenu pour les populations vulnérables, en particulier les femmes.

Il est de notre devoir de veiller à ce que ces animaux vaillants et intelligents soient traités humainement et aient une vie qui vaille la peine.

The Donkey Sanctuary soutient les efforts des gouvernements et des localités pour protéger leurs populations d'ânes, et lance un appel à tous les pays et aux parties prenantes du marché de l'ejiao (gélatine de peau d'âne) afin d'instaurer des stratégies optimales en faveur des ânes et des personnes qui en dépendent.

Le temps est compté et il est urgent d'agir maintenant pour sauver ces animaux incroyables.

A handwritten signature in black ink that reads "Mike Baker".

Mike Baker
Directeur général, The Donkey Sanctuary



RÉSUMÉ

Les populations mondiales d'ânes sont en crise. La production d'ejiao alimente la croissance de la demande de peaux d'âne. Ce remède traditionnel chinois auquel sont attribuées des vertus médicinales contient de la gélatine de peau d'âne ; il est ainsi à l'origine de la vente et des vols d'ânes.

On estime que le marché de l'ejiao exploite actuellement près de 4,8 millions de peaux d'âne par an. La population chinoise des ânes étant en chute (de 11 millions en 1992 à 2,6 millions à peine aujourd'hui), le marché de l'ejiao a dû élargir sa zone d'approvisionnement, d'où une pression inédite sur les populations mondiales d'ânes, voire la décimation de cette espèce dans certains pays.

Pour les communautés les plus vulnérables, en particulier les femmes, les ânes sont une solution contre la pauvreté qui peut faire la différence entre la misère et la survie. Les ânes sont utilisés quotidiennement pour la collecte de l'eau, le transport des familles vers les centres médicaux et celui des enfants vers les écoles. Le revenu que ces animaux génèrent en transportant les produits au marché permet à leurs propriétaires d'épargner et de pérenniser ainsi l'économie locale. Les conséquences du commerce de peaux d'âne sont catastrophiques pour ces propriétaires.

Elles sont tout aussi désastreuses pour le bien-être des ânes. Les mauvais traitements et les pratiques illégales sont monnaie courante chez les négociants locaux, et les ânes endurent

des souffrances épouvantables et inexcusables. L'approvisionnement ne fait souvent aucune distinction et inclut ainsi les femelles en fin de gestation, les ânonnes et les ânes malades ou blessés. Les animaux sont souvent transportés en camion pendant plusieurs jours, sans eau, sans nourriture et sans repos. Dans certains cas, plus de 20 % des ânes mourront avant d'arriver à l'abattoir. Les autres présenteront des pattes cassées ou sectionnées, des blessures infectées, ou seront au bord de la famine. À l'arrivée à l'abattoir, les ânes peuvent être parqués pendant plusieurs jours, entassés, là encore sans eau ni nourriture, avant d'être enfin abattus selon des méthodes souvent brutales. Les blessures et les maladies n'ont aucun effet sur la qualité de la peau des ânes ; les négociants locaux ne voient donc pas l'intérêt de traiter

humainement ces animaux. Un âne qui meurt de ses blessures, d'une maladie, de soif, de faim ou de stress peut même représenter un avantage économique (économie sur le coût d'abattage et traitement de la peau). La législation protège le bien-être des ânes, prévient la transmission des maladies et protège l'environnement, mais tout prouve qu'elle est ignorée. Si ce commerce est légal, la croissance de ce marché et la complexité des opérations sont telles qu'il n'est quasiment pas réglementé, et qu'il n'existe aucun moyen de contrôler le bien-être des ânes ou de déterminer la provenance des peaux. Dans les cas où l'abattage des ânes et l'exportation de leur peau sont illégaux, les animaux sont volés et négociés sans tenir compte de la législation nationale ou régionale, ni des traditions



culturelles. Il existe également des liens entre ce commerce et le trafic illégal d'espèces sauvages et de médicaments.

Un commerce mondial quasiment non réglementé d'un produit souvent obtenu après un abattage non hygiénique d'ânes dont l'état de santé est inconnu, constitue un risque majeur de transmission de maladies infectieuses dans le monde entier. Les maladies zoonotiques comme l'anthrax ou le tétanos présentent des risques pour la santé humaine. Il s'agit d'une menace immédiate qui pèse sur la santé des personnes qui manipulent les peaux et travaillent sur ce marché, et cette menace exige toute notre attention.

La menace sur les espèces équines est également évidente. La mort récente en Afrique occidentale de dizaines de milliers d'ânes des suites de maladies, dont certains non diagnostiqués, illustre le désastre que produit la transmission des maladies en lien avec le déplacement des animaux.

L'opposition à ce commerce insoutenable est de plus en plus grande. À ce jour, 18 pays ont pris des mesures dans ce sens, surtout préoccupés par la sécurité de leurs animaux, le risque de transmission des maladies et les conséquences sur les moyens d'existence. Les populations s'unissent pour protéger leurs ânes contre cette menace constante. Avec l'aide de ses partenaires locaux, de Brooke et de la Société pour la protection des animaux à l'étranger (SPANNA), The Donkey Sanctuary œuvre à la protection des ânes en collaboration avec les États et les populations locales.

Du fait de la décimation des populations d'ânes dans certains pays approvisionnant ce commerce et du nombre grandissant de pays opposés à ce commerce, le marché de l'ejiao rencontre des difficultés. Les sources d'approvisionnement du marché sont épuisables et le nombre de peaux nécessaires n'est pas viable. Sur ce marché de l'ejiao, certains ont identifié ces difficultés et pris des mesures pour devenir auto-suffisants en matières premières.¹ Certains représentants de ce secteur ont indiqué leur intention d'établir une source viable, durable et locale d'approvisionnement en matières premières, mettant ainsi fin à leur participation au commerce international de peaux² qui ne garantit pas la provenance éthique et légale des matières premières.

L'élevage d'ânes fait l'objet d'investissements significatifs en Chine, et il est présenté aux pays d'Afrique comme un marché potentiel. Certains

producteurs chinois s'efforcent d'instaurer des bonnes pratiques de bien-être ; le secteur est en pourparlers avec des spécialistes du bien-être et s'est engagé à définir et appliquer des normes favorisant le bien-être animal. Toutefois, si des bonnes pratiques de bien-être peuvent être instaurées dans les élevages d'ânes, les besoins en la matière de ces animaux et leurs cycles de reproduction relativement longs font que leur élevage exige un gros investissement, tant en ressources financières qu'en temps. Les études suggèrent qu'il faudrait plus de 20 ans pour atteindre le nombre d'ânes requis pour le marché de l'ejiao.

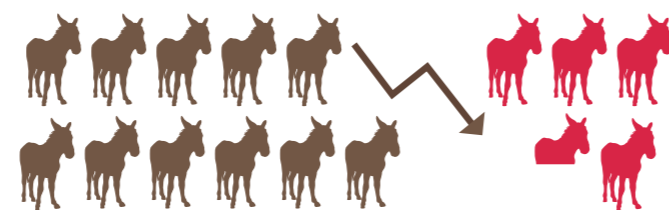
Le retour sur investissement de l'élevage des ânes établi en Chine pour la viande et le lait n'est pas rapide ; ce type d'élevage n'est pas non plus la solution au déclin des ressources en ânes.

Nous exhortons le marché de l'ejiao à ne plus s'approvisionner en peaux d'âne à l'échelle internationale et à adopter des moyens humains et durables pour répondre à ses besoins. D'énormes progrès sont réalisés, par exemple dans le secteur de l'agriculture cellulaire en Chine et dans le monde entier. Les progrès révolutionnaires observés dans la production du collagène animal sont encourageants et prometteurs pour l'avenir de l'ejiao : le collagène

4,8 MILLIONS

DE PEaux D'ÂNE PAR AN

 **POPULATION D'ÂNES EN CHINE**



1992 = 11 M

2017 = 4,6 M



dérivé de l'âne mais reproduit artificiellement, ou même la peau cultivée en laboratoire sont désormais des options envisageables. Certains producteurs d'ejiao explorent déjà ces solutions potentielles. Si elles se concrétisent, elles permettront d'approvisionner le marché en matières premières régulièrement, sous contrôle et dans des conditions d'hygiène acceptables.

Alors que la crise qui sévit parmi les ânes continue, nous devons plus que jamais nous tourner vers des solutions humaines, durables et sans danger pour répondre à la demande d'ejiao sans compromettre le bien-être des ânes, l'existence des populations locales, l'environnement, la santé et la sécurité des travailleurs de ce secteur et des consommateurs de produits dérivés de l'ejiao.



LE MARCHÉ DE L'EJIAO

Le marché de l'ejiao affiche une croissance significative depuis six ans, caractérisée par une demande de consommation accrue et des hausses de prix régulières. Entre 2013 et 2016, la production annuelle d'ejiao a grimpé de 3 200 à 5 600 tonnes,³ soit un taux de croissance annuel supérieur à 20 %.

Du fait des écarts dans les chiffres avancés par les acteurs du marché de l'ejiao et de la nature non réglementée et souvent illégale du commerce, il est impossible d'obtenir des chiffres précis sur le nombre d'ânes nécessaires à la production des volumes actuels d'ejiao. Une étude menée par l'université de Reading suggère toutefois qu'il a fallu environ 4,8 millions de peaux pour produire 5 600 tonnes d'ejiao en 2016.⁴ Le secteur est en mesure d'obtenir 1,8 million de ces peaux en Chine, mais les 3 millions restant proviennent du commerce mondial de peaux d'âne. Ce chiffre pourrait pourtant être bien supérieur. En octobre 2018, un porte-parole du producteur d'ejiao Dong-E-E-Jiao a confirmé qu'en 2016, la Chine avait importé 3,5 millions de peaux d'âne.

Cette surexploitation d'une ressource mondiale épuisable a alerté les populations, les gouvernements et les organisations intergouvernementales et non gouvernementales (ONG). Le marché de l'ejiao exprime également son inquiétude quant à la non-durabilité du commerce du fait de la réduction des ressources en ânes. En 2015, Qin Yufeng, le président de la plus grande société productrice d'ejiao, Dong-E-E-Jiao, faisait état de la chute des volumes (de 3 à 5 % par an). « Le marché de l'ejiao est confronté à une difficulté majeure due à la réduction des volumes de cuirs d'âne. Il nous est difficile de développer nos capacités, » indiquait-il.⁶

En 2017, ces avertissements ont été repris par un porte-parole de l'un des plus grands fournisseurs du marché, l'abattoir Goldox au Kenya : « une pénurie mondiale d'ânes se profile à l'horizon... et il suffirait de trois ans pour éteindre cette espèce. »⁷

Le marché de l'ejiao est désormais confronté à une crise d'approvisionnement. Avec un nombre croissant de pays fermant les voies d'approvisionnement, notamment les pays dotés des plus grandes populations d'ânes (Éthiopie, Nigeria et Brésil), il n'y a tout simplement pas assez d'ânes pour satisfaire le commerce de peaux d'âne.

La société Happiness Biotech Group a associé une pénurie de peaux d'âne à la baisse des recettes sur les ventes d'ejiao avoisinant 16 % entre septembre 2017 et septembre 2018.⁸ Le plus grand producteur d'ejiao, Dong-E-E-Jiao, a prédit une chute des bénéfices de la société d'environ 75 % au premier semestre 2019, et une poursuite de cette baisse par la suite.⁹

Le secteur de l'ejiao a pris des mesures pour devenir auto-suffisant en matières premières, afin d'établir une source nationale fiable et durable de matières premières, et de ne plus dépendre du commerce international de peaux. L'élevage d'ânes a attiré de gros investissements en Chine, et les efforts de certains producteurs pour garantir des pratiques de bien-être sont visibles dans certains de ces élevages. Le secteur a également exploré la possibilité de satisfaire la demande d'ejiao grâce à l'agriculture cellulaire et à des solutions sans liens avec les ânes.


L'avenir du marché de l'ejiao est inconnu, mais quelle que soit l'orientation choisie, la demande actuelle exerce une pression insoutenable sur les populations mondiales d'ânes, avec des conséquences désastreuses.



5 600 TONNES
D'EJIAO
PRODUITES
CHAQUE ANNÉE

=

SOIT
4,8 MILLIONS
DE PEaux
D'ÂNE



**TAUX DE CROISSANCE
DE L'EJIAO**

20% PAR AN



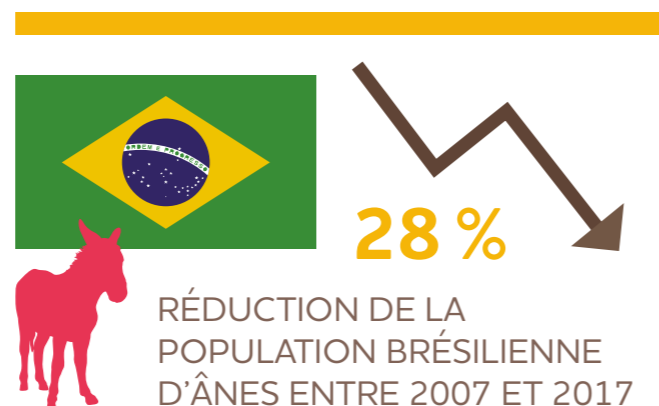
UNE CRISE QUI TOUCHE LES POPULATIONS MONDIALES D'ÂNES

Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), en 1992, la Chine abritait plus de 11 millions d'ânes, soit la plus grande population au monde. En 2017, la FAO estimait que ce chiffre avait réduit de plus de moitié, avec 4,6 millions d'ânes. Toutefois, l'Annuaire statistique de la Chine de 2017 fait état d'un chiffre bien plus bas, à savoir 2,6 millions.¹⁰ L'approvisionnement en ânes de Chine est estimé à moins de 1,8 million.¹¹ Le marché international de peaux d'âne pourvoit aux 3 millions de peaux complémentaires nécessaires à la production de l'ejiao. Cette demande exerce une pression constante et sans précédent sur les populations mondiales d'ânes, et a conduit à une décimation de ces animaux.

- Les autorités kényennes ont exprimé de vives inquiétudes pour leur population d'ânes, car le taux d'abattage avoisinant 378 000 animaux par an exerce une pression constante sur les populations.¹² Selon un vétérinaire en chef kényen qui a préféré garder l'anonymat par peur de représailles : « ...les ânes sont volés, puis soit transportés dans des conditions épouvantables, soit abattus dans la nature, sans documents vétérinaires officiels. » Selon le Dr Samuel Kahariri, président de l'association vétérinaire kényenne et membre du conseil vétérinaire du Kenya (organisation gouvernementale qui régleme le secteur du bétail) : « ...avec l'énorme demande de la Chine, la population d'ânes du pays est désormais menacée. »¹³ Ces craintes sont reprises par Raphaël Ngome, de la Société kényenne pour la prévention de la cruauté envers les animaux : « ...le commerce de cuirs d'âne sera à l'origine de l'extinction de l'espèce. Le Kenya doit se préparer à un avenir sans ânes. »¹⁴
- Au Kirghizistan, où 70 % environ de la population vivent en milieu rural, un grand nombre de personnes dépend des ânes pour le transport et la mécanisation des tâches. Dans le pays, le commerce de peaux d'âne a contribué à la chute de la population d'ânes de 53 % en six ans, entre 2011 et 2017. Des communautés entières se sont retrouvées privées des avantages économiques associés à ces animaux, et démunies face au mépris des croyances religieuses locales,¹⁵ de la pollution de l'environnement et du risque de transmission de maladies (introduction d'ânes en provenance du Tadjikistan sans quarantaine ni contrôle sanitaire)¹⁶.
- Sur cette même période, au Botswana, le nombre d'ânes a chuté de 37 %.¹⁷ Cette chute qui s'explique par un commerce illégal et des opérations clandestines, a fait grimper les prix des ânes ; certains propriétaires n'ont ainsi pas pu remplacer les ânes qu'on leur avait volés.

- Le Brésil connaît une baisse constante de sa population d'ânes, les chiffres de la FAO confirmant une réduction de près de 28 % entre 2007 et 2017. Ce chiffre est potentiellement bien supérieur, car il ne tient pas compte des ânes errants qui sont la cible du commerce de peaux.
- En 2017, la direction des services vétérinaires du Ghana a exprimé sa crainte devant l'avenir de la population d'ânes du pays. « C'est avec une grande inquiétude que les services vétérinaires ont observé une chute brutale du nombre d'ânes, en particulier dans le nord du pays », déclare le directeur de cette entité, le Dr Kingsley Micky Aryee, « et à ce rythme, la population d'ânes risque d'être décimée en deux ou trois ans. »¹⁸

La diminution de ces populations d'ânes explique la crainte de voir les ânes se raréfier dans certains pays. C'est ainsi que les chercheurs de l'université de foresterie de Pékin en sont venus à tirer la sonnette d'alarme en déclarant que la demande de peaux risque de « faire de l'âne le prochain pangolin ». ¹⁹



LE BIEN-ÊTRE ANIMAL

Les ânes sont des animaux sensibles et intelligents. Ils ont des sentiments et des émotions, et peuvent ressentir du plaisir et de la joie, mais aussi de la douleur et de la souffrance. Ils méritent au minimum une vie sans souffrance. Le traitement des ânes, et les souffrances intenses qu'ils peuvent endurer à chaque stade du commerce de peaux (depuis l'approvisionnement jusqu'à l'abattage) sont contraires à l'éthique, inacceptables et très souvent illégaux.

L'APPROVISIONNEMENT

La demande de peaux est tellement élevée que même les ânesses gravides, les jeunes ânonnes et les ânes malades ou blessés sont utilisés et abattus. Les directives de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) stipulent que les animaux en fin de gestation, et les animaux malades ou blessés ne doivent pas être transportés, sauf pour recevoir des soins vétérinaires.

Et pourtant, les acteurs de ce commerce ignorent l'état de santé et l'aptitude à voyager des animaux. Les ânes malades ou blessés sont régulièrement transportés et abattus. Dans certains cas, les abattoirs visent tout particulièrement les ânes malades ou âgés, et les transportent en camion sur de longues distances avant d'arriver aux abattoirs.²⁰

The Donkey Sanctuary et ses partenaires ont également obtenu la preuve du transport d'ânesses en fin de gestation, dont certaines mettent bas ou avortent pendant le voyage. À l'arrivée, les ânonnes sont abattues ou abandonnées à leur sort dans les enclos avant que leur carcasse et les fœtus avortés pendant le voyage ne soient éliminés.

Le chargement anarchique des animaux donne lieu au mélange d'ânes de sources multiples et souvent inconnues dans un même camion, exacerbant ainsi les risques de transmission des maladies.

Les ânes sont sous l'emprise d'un stress énorme quand ils sont séparés de leurs compagnons ou de leur propriétaire attentionné. Dans des situations auxquelles ils ne sont pas adaptés, leur bien-être est d'autant plus compromis. Les effets sont parfois apparents (maladie, blessure ou décès). Mais les effets sur l'état émotionnel de l'animal peuvent être plus profonds : l'âne peut être en état de dépression, de crainte et de détresse au point de ne plus se nourrir et de mourir lentement d'une maladie métabolique.²¹



LE TRANSPORT ET LA MANIPULATION

Les ânes commercialisés sont souvent manipulés par les populations locales davantage intéressées par de rapides rentrées d'argent. Les préposés aux ânes ont souvent peu d'expérience ; ils sont rarement formés à la manipulation de ces animaux et comprennent mal leur comportement. Ils ont recours à des méthodes de manipulation cruelles qui sont, souvent, illégales et sources de souffrance et de détresse pour les ânes. Ces méthodes incluent les coups de pied, le traînement de force et l'utilisation de bâtons pointus (aiguillons).

The Donkey Sanctuary a obtenu la preuve de l'utilisation courante de ces pratiques :

- Les vidéos filmées dans l'abattoir du Bo Chang Group à Francistown (Botswana) montrent des ânes tirés hors des camions par les oreilles et la queue.
- Des images de l'abattoir de Shinyanga (Tanzanie) obtenues par SPANA début 2019 montrent des ânes roués de coups et tractés dans l'abattoir, par-dessus de barrières à hauteur de la taille, avec des chaînes autour du cou. The Donkey Sanctuary avait obtenu des images similaires deux mois auparavant.

Des dizaines de milliers d'ânes sont régulièrement transportés pendant de longs trajets jusqu'à leur destination finale d'abattage. The Donkey Sanctuary a reçu des témoignages dans ce sens et pu observer le chargement d'ânes dans des camions surpeuplés, embarqués pour de longs voyages, traversant parfois plusieurs pays, sans eau, sans nourriture et sans repos.

Les ânes blessés, malades ou en fin de gestation sont tous transportés, en contravention des directives internationales proscrivant le transport de ces animaux. Les ânesses transportées alors qu'elles sont en fin de gestation mettent parfois bas en transit ou à l'arrivée à l'abattoir. Dans de nombreux cas, elles sont malgré tout abattues et les ânonnés sont soit abandonnés à leur sort, soit tués d'un revers de hache.

Ces pratiques de transport et de manipulation ont des conséquences catastrophiques sur la santé et le bien-être des ânes :

- Au Zimbabwe, l'employé d'un abattoir a révélé qu'environ 25 ânes avaient été retrouvés écrasés à mort dans plusieurs chargements réceptionnés à l'abattoir.²²
- Au Brésil, on a vu un chauffeur se débarrasser d'ânes morts pendant le transit, en les laissant sur le bord de la route. Ailleurs, ces animaux auraient été dépouillés, mais le Brésil interdit



aux abattoirs de laisser entrer des animaux morts à cause des risques de maladies. Un autre chauffeur a confirmé transporter régulièrement des ânes pendant huit à dix jours à chaque fois. Les camions qui transportent ces ânes ne sont pas recouverts de paille ou de litière pour protéger les animaux ou apporter un minimum de confort. Ils sont juste dotés de petites lattes pour laisser passer l'air et la lumière ; la chaleur dans les camions peut donc être étouffante. Les ânes ne reçoivent ni nourriture ni eau pendant le voyage.

- En Tanzanie, le trajet peut durer jusqu'à 15 heures, dans des camions à fond plat, et quand un âne s'écroule de soif ou de fatigue, il est souvent piétiné par les autres ânes qui ont eux-mêmes du mal à rester sur pattes. On ne compte plus les pattes cassées. The Donkey Sanctuary a retrouvé des sabots et des pattes inférieures sectionnés sur le sol des aires de déchargement, dont ceux d'ânonnés.
- En Afrique de l'Ouest, les ânes peuvent être déplacés à pied pendant plusieurs jours, en passant par des zones chaudes, semi-arides, et en traversant des frontières. Souvent, les ânes en mauvaise santé, boiteux, gravides ou mal nourris, doivent également faire ces trajets alors qu'ils en sont physiquement incapables. Pendant ces déplacements, les ânes faibles qui ne peuvent pas suivre sont abandonnés à leur sort ou développent des maladies infectieuses. Ces maladies risquent de se propager aux animaux croisés sur l'itinéraire.

Ce mauvais traitement, épouvantable et souvent illégal, n'a aucune incidence apparente sur la qualité de la peau utilisée pour le commerce. Les os brisés et les membres sectionnés, s'ils sont atrocement douloureux pour les ânes, n'ont aucune incidence sur le produit final. Il n'existe donc aucune raison pour encourager le traitement humain des ânes dans le cadre du commerce de peaux.

Les directives de l'OIE relatives au transport terrestre des animaux imposent clairement de veiller au transport sécurisé et humain des animaux. Plusieurs pays via lesquels les ânes sont transportés ont signé ces directives. On constate pourtant des infractions répétées et graves à ces directives dans le cadre de ce commerce. Les animaux sont sélectionnés, transportés et traités en contravention directe aux directives de l'OIE, remettant gravement en question le bien-être animal et augmentant ainsi les risques de transmission des maladies. Les infractions spécifiques sont décrites dans le document intitulé *Sous la peau : Mise à jour – Données supplémentaires – Directives de l'OIE*.

© Photo de Tanzania Humane Charity



Un âne kényen attend son tour pendant que les peaux sèchent sur le sol et que les carcasses s'entassent

LA DÉTENTION

Comme les abattoirs sont limitées par des quotas quotidiens, beaucoup d'ânes sont parqués pendant plusieurs jours sans nourriture, sans eau, sans abri et sans soins, après avoir enduré de longs trajets. The Donkey Sanctuary a pu observer ces conditions inhumaines en Tanzanie, au Botswana, au Zimbabwe, au Kenya et au Brésil, mais cette pratique est répandue au-delà de ces pays.

- À Bulawayo (Zimbabwe), 105 ânes ont été retrouvés dans des conditions déplorables dans un parc d'engraissement, attendant d'être abattus. De nombreux ânes étaient émaciés et présentaient des blessures graves, dont des pattes cassées et des blessures béantes. SPANA a récupéré certains de ces ânes, mais il a fallu mettre fin aux souffrances de 78 d'entre eux.
- En 2017, les conditions observées dans les enclos de l'abattoir de Naivasha (Kenya) ont entraîné la fermeture immédiate. Les images vidéos montraient des ânes morts ou mourants, certains présentant des blessures béantes infestées de larves, ainsi que des fœtus avortés. Les carcasses dépouillées étaient abandonnées dans les enclos, au milieu des ânes qui attendaient d'être abattus.
- À Bahia (Brésil), on a retrouvé plus de 700 ânes,

la plupart maigres, certains beaucoup trop maigres, dans des enclos près de centaines de carcasses d'ânes. Ils ne disposaient d'aucune nourriture et la seule source d'eau était polluée par les carcasses qui pourrissaient tout près, exposant ainsi les animaux encore vivants à des maladies infectieuses ou à une déshydratation sévère. Ces ânes avaient voyagé sur de très longues distances, dans une chaleur insoutenable et entassés dans des camions sans eau ni nourriture, avant de finir dans ces enclos surpeuplés. Le stress du voyage et l'absence de nourriture et d'eau à l'arrivée expliquaient le nombre d'animaux mourants ou morts.

- En Afrique du Sud, on a retrouvé 70 ânes affamés, sans eau ni nourriture, beaucoup à terre, trop faibles pour tenir sur leurs pattes, et 10 ânes morts. Selon l'inspectrice de la SPCA sud-africaine, désespérés, les ânes avaient commencé à manger des ordures. De ce fait, nombre d'entre eux souffraient d'herpès, et plusieurs ânesses avaient avorté à cause du stress. « Nous avons retrouvé au moins 19 fœtus, mais le décompte était difficile, car les fœtus étaient minuscules et avaient commencé à se décomposer », a-t-elle indiqué.²³ Il fut impossible de sauver les ânes qui durent être euthanasiés le jour suivant.

L'ABATTAGE

Les ânes sont abattus, souvent brutalement, devant les ânes qui attendent, d'autant plus stressés. Le personnel de The Donkey Sanctuary a été témoin de ces conditions d'abattage à l'abattoir de Naivasha (Kenya) ; les vidéos de l'abattoir de Shinyanga (Tanzanie) confirment des conditions similaires. Les photographies et les vidéos des abattoirs les plus informels d'Afrique du Sud suggèrent que cette pratique est largement répandue.

L'étourdissement avant abattage est une technique permettant de rendre l'animal inconscient avant qu'il ne soit abattu. Utilisée correctement, elle diminue les souffrances de l'animal pendant l'abattage. Par contre, quand elle n'est pas utilisée ou mal utilisée, l'animal abattu est exposé à une terreur et à des douleurs.

Les images vidéos filmées à l'abattoir de Shinyanga en 2019 montrent une pratique incorrecte et inefficace de l'étourdissement ; il est donc probable que les ânes étaient conscients au moment de leur décès. Ces images montrent des employés qui essaient en vain d'étourdir les ânes. Nous avons pu voir des tentatives d'étourdissement des ânes en leur assénant des coups de marteau sur la tête avant de

les tuer. Ces tentatives n'aboutissaient pas à l'étourdissement du fait du manque d'expérience et du matériel inapproprié. Ces ânes affichaient des signes de terreur et de détresse extrême, cherchant désespérément à échapper à leur sort. La situation est d'autant plus atroce pour eux qu'ils sont enchaînés au cou pendant qu'on leur assène des coups, piégés et dans l'incapacité d'y échapper.

L'abattage a également lieu hors des abattoirs déclarés. Les ânes volés sont mis en situation d'incapacité par diverses méthodes, comme un coup sur la tête, avant d'avoir la gorge tranchée. Ces tentatives d'étourdissement des ânes sont inefficaces ; les animaux risquent d'être encore conscients au moment de l'abattage. Cet « abattage sauvage » est monnaie courante dans les pays hébergeant le commerce de peaux, légal ou pas.

Cet abattage réalisé dans des conditions épouvantables est de plus en plus répandu. Au Nigeria, entre 2 500 et 4 000 ânes auraient été tués chaque jour de la semaine au marché de Nkwo Jakki, soit 650 000 à plus de 1 million d'ânes par an.²⁴ Entre 2017 et 2018, le taux d'abattage combiné des quatre abattoirs kényens était de 1 512 ânes par jour de la semaine, soit plus de 390 000 ânes par an.²⁵ Les quatre abattoirs déclarés de Bahia (Brésil) ont tué 600 à 800 ânes par jour, soit 156 000 à 208 000 animaux par an.²⁶

Si on ajoute ce chiffre extrême de 1,6 million d'ânes à celui des petits abattoirs (p. ex., Tanzanie et Afrique du Sud), des pays qui ont légalisé le commerce des peaux mais ne disposent pas de statistiques d'exportation fiables (p. ex., Mauritanie, Mexique, Pérou et Égypte) et des pays où se pratique l'abattage illégal (p. ex., Ghana²⁷ et Éthiopie), le nombre d'ânes abattus chaque année hors des frontières chinoises peut facilement atteindre 2,8 millions, au minimum.

LES CONSÉQUENCES POUR LES ÂNES ÉPARGNÉS

Le vol des ânes d'une communauté a des conséquences non seulement sur les animaux volés et les humains, mais aussi sur les ânes actifs épargnés. Avec le déclin du nombre d'ânes dans les communautés, la charge de travail quotidienne retombe sur un nombre décroissant d'ânes : d'où plus d'heures de labeur, des charges plus lourdes et moins de temps de repos, d'eau ou de nourriture pour les ânes actifs épargnés. Ces ânes risquent malgré tout d'être volés, et ce risque augmente avec la diminution du nombre d'ânes disponibles pour approvisionner le commerce de peaux.

LES MOYENS D'EXISTENCE

Des millions de personnes dans le monde dépendent des ânes pour survivre ; alors que la demande de peaux d'âne augmente, les populations vulnérables sont victimes du commerce international des peaux. Au rythme d'abattage actuel, les conséquences sur les populations mondiales d'ânes seront catastrophiques et plusieurs centaines de millions de personnes perdront tout ou partie de leurs moyens d'existence.

Une étude de l'université de Bristol sur la valeur socio-économique des ânes en Éthiopie révèle que les ânes contribuent significativement à la vie des habitants des zones rurales et urbaines.²⁸ Ils sont une solution contre la pauvreté, qui peut faire la différence entre la misère et la survie. C'est particulièrement le cas pour les femmes, qui dépendent largement des ânes pour accomplir leurs tâches quotidiennes. Les ânes sont un moyen de transport pour générer des revenus, et pour se rendre dans les écoles, sur les marchés et dans les centres médicaux. Ils permettent aux habitants de gagner leur vie, d'investir dans des plans d'épargne communautaire et de prêts, et de pérenniser l'économie locale.

Les propriétaires d'ânes décrivent l'importance et la valeur de ces animaux, pour eux et pour leur communauté : « Cet âne m'a sorti de la misère », déclare un participant à l'étude. « À une période, ma famille ne pouvait pas manger deux fois par jour ; maintenant, nous pouvons avoir suffisamment de nourriture. Grâce à mon âne, ma vie est meilleure. » Tous les propriétaires d'ânes participant à l'étude ont rapporté qu'ils vivaient dans la misère si leurs ânes n'étaient pas là.

Plus de 90 % des participants ont indiqué pouvoir économiser de l'argent grâce aux revenus qu'ils gagnent quand ils travaillent avec leurs ânes. Mais les revenus générés par les ânes apportent plus que des moyens d'existence : ils ont un rôle social et permettent d'acquiescer un certain statut et d'être accepté au sein des communautés. Les ânes permettent à leurs propriétaires d'accéder à un certain statut décisionnaire en milieu rural.

Les gains sont réalisés grâce aux activités de commerce dans les villages, et les propriétaires d'ânes les utilisent pour transporter le bois de chauffage et les céréales à vendre dans les villages voisins et sur les marchés. Les ânes aident aussi leurs propriétaires à élever et à vendre leur bétail, en transportant les aliments, l'eau et le matériel de construction des abris. Ils transportent aussi les animaux malades sur des chariots vers les centres vétérinaires.

Les propriétaires d'ânes ont confirmé qu'ils dépendent énormément de leurs animaux. « L'âne a changé ma vie. J'étais pauvre, et maintenant, ma vie est meilleure », précise l'un des participants à l'étude.

Mais cette dépendance les rend vulnérables, car la perte ou le vol d'un âne peut avoir des conséquences désastreuses et immédiates sur une famille.

Alors que le commerce mondial de peaux d'âne fait grimper le prix de l'âne, le remplacement des ânes perdus ou volés est quasiment impossible pour les propriétaires.

Au Kenya, les propriétaires d'ânes ont protesté contre l'agrément d'abattoirs d'ânes, craignant que la multiplication de vols d'ânes ne conduise à un déclin régulier de cette population, et devant le risque de perdre leur moyen d'existence en l'absence de l'application immédiate de mesures.²⁹

Les propriétaires kényens d'ânes en sont venus à prendre des mesures extrêmes pour protéger leurs animaux :

- À la périphérie de Nairobi, Lilian utilise son âne pour transporter l'eau, et pour vendre les légumes au marché et transporter du ciment, pour gagner sa vie. Son premier âne a été volé ; privée de sa seule source de revenus, elle a alors été forcée d'emprunter pour acheter un autre âne. Elle n'a pas les moyens de construire un abri pour l'âne la nuit, alors elle l'attache près de la fenêtre de sa chambre pour détecter tout problème. Lilian sait que son moyen d'existence peut être la cible du commerce de peaux, et elle souhaite la fermeture des abattoirs kényens.
- À la périphérie de Nairobi, on a volé quatre ânes à Richard ces deux dernières années. Il a acheté son cinquième âne pour continuer à transporter l'eau, le ciment et les produits au marché, mais cela lui a coûté cher. Richard ne peut pas se permettre de perdre cet âne au profit du commerce de peaux, alors il a construit un abri pour son âne la nuit. Il craint tellement un autre vol, qu'il utilise souvent un cadenas pour verrouiller l'attache de l'âne.



- Jefferson vit à Naivasha où est établi l'un des quatre abattoirs kényens ; il a été victime de quatre vols d'âne. À chaque fois qu'il a remplacé un âne, ce dernier a été volé. Il en est venu à s'associer à d'autres propriétaires pour se relayer à la garde des animaux la nuit. Ensemble, ils ont également construit des abris temporaires et ils paient des agents de sécurité pour surveiller les ânes. Ce coût, Jefferson peut à peine se le permettre, mais c'est le seul moyen dont il dispose pour protéger son âne contre le vol. « Ma survie au quotidien dépend de mon âne ; il compte donc beaucoup pour moi », explique Jefferson. « Si l'abattoir fermait aujourd'hui, je serais ravi. »

Ces histoires sont courantes en Afrique, alors que la demande constante de peaux d'âne exerce une forte pression sur les personnes les plus démunies.

Dans les cas où les ânes sont vendus sur le marché mondial des peaux, les propriétaires sont de moins en moins en mesure de les remplacer. Le rapport Invisible Workers de l'association caritative équine Brooke a établi qu'au Kenya, la valeur économique nette d'un équidé de travail augmentait de 2 272 \$ par an, soit 40 000 \$ sur 20 ans, la durée de vie d'un animal de travail.³⁰ Une peau d'âne vendue au Kenya peut monter à 130 \$, l'équivalent de moins d'un mois de vie d'un animal de travail. L'échelle de ce problème explique que chaque année, des millions de dollars sont potentiellement soutirés aux économies rurales.



LES ÂNES FONT VIVRE
500 MILLIONS
DE PERSONNES DES
POPULATIONS LES PLUS
PAUVRES DU MONDE



Étude de cas : Yasso, Mali

Le 23 avril 2016, les habitants du petit village de Yasso, au sud du Mali, à la frontière avec le Burkina Faso, ont demandé la prise de mesures contre le trafic d'ânes. Ils avaient remarqué une hausse soudaine du commerce d'ânes dans la région, les nombres d'animaux vendus chaque semaine ayant augmenté de 50 ânes environ à plus de 10 000 ânes.

Ils avaient également constaté que des centaines de jeunes gens abandonnaient les travaux nécessaires pour préparer l'hiver, pour gagner rapidement de l'argent en achetant des ânes dans les villes de Niono et Nara, avant de les amener à Yasso (un voyage d'environ quatre jours). À l'arrivée, les ânes sont abattus et leur peau est vendue sur le marché de l'ejiao. Les ânes sont achetés entre 26 et 43 \$ (environ) dans les villes, et la peau se vend entre 52 et 57 \$.

« Nous ne sommes pas insensibles à l'énorme bénéfice économique qui peut être tiré de l'exploitation de ressources locales », affirme Étienne Kamate en s'exprimant au nom de sa communauté. « Notre région a désespérément besoin de se développer, mais si nous analysons le concept actuel du développement, qui met en avant les préoccupations pour l'avenir et le respect de l'environnement, et les opposons à l'exploitation de nos ânes, il y a de quoi s'inquiéter. Tous les moyens de s'enrichir ne sont pas bons. »

« Nous considérons que le commerce actuel d'ânes n'illustre ni le respect de l'avenir ni celui de l'environnement », poursuit M. Kamate. « Le développement du trafic d'ânes au Mali en général et dans la commune rurale de Yasso en particulier, est une exploitation anarchique des ressources locales. Si cette exploitation se poursuit, les conséquences seront désastreuses. Le nombre de foyers possédant des ânes va diminuer et la production agricole en souffrira. »

« Une génération entière de jeunes gens abandonne les activités rurales traditionnelles pour intégrer le marché, certains vendant leurs bœufs pour y parvenir, d'où une diminution de la main-d'œuvre rurale disponible », indique-t-il.



Étude de cas : Bulbulla, Éthiopie

Dans le village éthiopien de Bulbulla, Margartu, 10 ans, et son frère aîné, Romia, ont de lourdes responsabilités. Chaque jour, ils collectent l'eau qui fera vivre leur famille et d'autres membres de leur communauté, une tâche impossible sans l'aide des ânes de leur famille. Chaque jour, après l'école, ils récupèrent leurs ânes et entament le long périple vers le point d'eau le plus proche. Avec d'autres enfants de la région, ils remplissent d'eau fraîche des grands bidons jaunes.

Ces bidons sont encombrants et lourds quand ils sont pleins. Les enfants peuvent à peine les soulever, encore moins les porter.

Un âne et un chariot peuvent transporter jusqu'à 20 bidons d'eau en un seul voyage, assez pour la famille de Margartu et Romia et d'autres membres de la communauté. Sans leurs ânes, il leur serait impossible de collecter l'eau nécessaire à la survie de ces familles.

Quand ils ne participent pas à la collecte de l'eau, les ânes attelés sont utilisés pour transporter la nourriture pour les animaux, et les produits de la ferme, principale source de revenus pour la famille. La famille gagne aussi de l'argent en utilisant les ânes pour le transport des personnes ; elle peut ainsi souscrire à un plan d'épargne porteur d'avantages sociaux et financiers.

Margartu et Romia sont conscients de la valeur de leurs ânes, mais ils ont aussi du respect pour leurs animaux et s'en occupent tous les jours. « J'ai beaucoup d'affection pour notre ânesse », affirme Margartu. « Nous allons la garder toute la vie et, même quand elle sera vieille, je ne la chargerai plus et je continuerai à m'occuper d'elle. »

**« J'AI BEAUCOUP
D'AFFECTION POUR
NOTRE ÂNESSE. NOUS
ALLONS LA GARDER
TOUTE LA VIE »**

Margartu



LES FEMMES

En Afrique, les ânes de travail sont indispensables pour alléger la charge de travail des femmes, leur laissant ainsi plus de temps pour s'occuper de leurs enfants et de leur famille. Les femmes qui doivent transporter le bois de chauffage et l'eau sur le dos ou la tête doivent souvent laisser leurs jeunes enfants à la maison, ou ont des difficultés à les emporter. Un âne allège considérablement cette charge, car il transporte l'eau ou le bois de chauffage. Ainsi, les femmes peuvent porter leur enfant sur le dos et continuer à s'en occuper et l'allaiter.

« Avant que j'achète cette ânesse, j'avais vraiment du mal à tout porter sur ma tête avec mon bébé sur le dos, » explique une participante à l'étude de l'université de Bristol. « Elle partage ma charge. Quand j'étais enceinte, mon âne transportait toutes mes marchandises au marché », déclare une autre participante.

Quand les ânes sont volés, ce sont souvent les femmes qui sont contraintes de réaliser le travail qu'ils faisaient ou, comme au Ghana, les filles sont forcées de quitter l'école plus tôt que prévu pour travailler.



« QUAND IL N'Y
A PLUS D'ÂNES,
IL N'Y A PLUS DE
COMMUNAUTÉ »

Samuna



Étude de cas : Femmes et ânes éthiopiens : un partenariat solide

- Dans le village de Harabafata, Samuna a perdu son mari il y a dix ans. Elle fait vivre seule ses huit enfants en élevant des vaches, des moutons et des chèvres. Ses trois ânes l'aident à transporter ses produits au marché et à collecter l'eau indispensable à la survie de sa famille, ses voisins et ses animaux. Elle explique : « Quand il n'y a plus d'ânes, il n'y a plus de communauté. Les ânes sont mon bras droit. Mon ânesse ne me quitte jamais : elle va partout où je vais, elle fait tout. »
- Dans le village de Godino, Mekdes fait vivre sa famille de dix personnes en cultivant des légumes et d'autres produits. La famille dépend de ses ânes pour collecter l'eau et en l'absence de routes, apporter les produits sur les marchés locaux. Avoir un âne a permis à Mekdes de s'occuper de sa famille. « Quand les enfants rentrent de l'école, j'ai du temps à leur consacrer et je peux les aider à faire leurs devoirs le soir », explique-t-elle. « J'ai le temps de m'occuper de la maison, de nettoyer, de faire la lessive, de cuisiner et même de me reposer. »
- Beaucoup de femmes, comme Ayelech, utilisent l'argent qu'elles gagnent grâce à leurs ânes pour épargner. « Il me serait difficile d'économiser sans le revenu supplémentaire que nous apporte notre ânesse », affirme-t-elle. « Grâce à ces économies, j'ai pu acheter une vache et profiter de son lait, pour nous et pour le vendre et gagner de l'argent. » Ayelech est particulièrement reconnaissante envers son ânesse : « Quand elle sera trop vieille, elle se reposera », nous indique-t-elle. « On ne peut pas l'abattre ; elle nous aide depuis plusieurs années et, quand elle ne pourra plus travailler, on devra la récompenser. »
- Les jours de marché à Jido, les ânes attelés de Workite transportent dix personnes. De chez elle, le voyage prend deux heures, sur un terrain si difficile que la plupart des véhicules ne peuvent pas l'emprunter. Elle utilise également ses ânes pour la récolte, la collecte de l'eau et le transport des céréales au moulin. « J'adore mes ânes », nous dit Workite (photo ci-contre), « et je suis fière de mon travail. »

L'ENVIRONNEMENT

Les pratiques d'élimination des déchets issus de l'abattage des ânes pour le commerce mondial de peaux endommagent considérablement l'environnement. La peau étant de loin la partie la plus précieuse d'un âne abattu pour le commerce de peaux, l'incitation à utiliser les carcasses est souvent dérisoire, même si cela dépend des abattoirs.

Beaucoup d'abattoirs ne respectent pas les normes d'élimination des déchets des abattoirs.

- Kenya : l'abattoir d'ânes Goldox à Baringo a été fermé en novembre 2017 aux motifs de systèmes de gestion des déchets inadéquats et de la création d'un site de décharge illégal. À l'époque, le secrétaire de la commission environnementale des plaintes du Kenya, John Chumo, a indiqué que Goldox n'avait pas effectué d'évaluation de l'impact sur l'environnement ni consulté les habitants de la région. Isaac Rutto, agent de santé publique dans la région de Baringo, a déclaré que la société n'avait jamais satisfait les conditions d'élimination des déchets.³¹ Un mois avant la fermeture, The Donkey Sanctuary s'est rendu sur un site proche de l'abattoir. Des panneaux indiquaient qu'il s'agissait d'un centre d'élevage d'ânes. Toutefois, après enquête, le personnel de The Donkey Sanctuary a découvert un énorme centre d'élimination des déchets où les produits dérivés de l'abattoir étaient déversés quotidiennement dans d'énormes fosses. Evans Kiprop, un fermier résidant à quelques mètres de là, a déclaré que ses vaches étaient tombées malades à cause de la pollution et que leur production de lait avait chuté de plus d'un quart. Il avait peur des chiens sauvages et des vautours qui se rassemblaient autour du site et rapportaient les restes d'ânes dans des endroits où jouaient les enfants, sources d'inquiétudes en matière de sécurité, de conditions sanitaires et du risque d'épidémie de rage. « Ils font de notre village une décharge », déclarait un autre voisin, Koros Kipkoech, « nous ne voulons pas manger ou dormir ici. »
- Botswana : en juin 2017, les personnes résidant près de l'abattoir Bo Chang à Francistown ont

remarqué l'odeur tenace de viande pourrie qui attirait de plus en plus de vautours. Alertée, une mission interministérielle a fouillé le site et trouvé 452 ânes décharnés dans des enclos, attendant d'être abattus.³² Des centaines de carcasses pourries ont été retrouvées dans des fosses improvisées, suintant dans la rivière Tati, ligne de vie de Francistown et des habitants en aval. La majorité des ânes ont été euthanasiés pour des raisons de bien-être. Le 28 juin 2017, le gouvernement a suspendu toutes les autorisations d'abattage et d'exportation des ânes.³³ L'un des trois opérateurs chinois a été puni d'une amende de 50 pulas (4,65 \$) pour cruauté envers les animaux.³⁴

- Tanzanie : en novembre 2018, le Conseil national de gestion de l'environnement a fermé l'abattoir Huacheng de Dodoma, pour violations multiples de la loi sur la gestion de l'environnement, notamment l'absence de plans de gestion environnementale et le blocage du réseau d'évacuation des eaux. Huacheng a écopé d'une amende de 30 millions de shillings (13 000 \$). L'année précédente, la société avait dû payer une amende de 300 millions de shillings (128 000 \$) pour non-respect des réglementations environnementales et exposition des habitants à des risques sanitaires. Plus tôt la même année, les autorités ont ordonné la fermeture immédiate de l'abattoir Fang Hua à Shinyanga pour défaut de protection de l'environnement. Lors de son allocution à l'usine, le vice-ministre d'État, Kangi Lugola a déclaré que la gestion de l'usine avait omis de détruire les restes de viande, d'os et autres produits dérivés de l'abattage des ânes, à l'origine de la dissémination de déchets solides.



« SANS ÂNE,
TU ES L'ÂNE »
Proverbe éthiopien



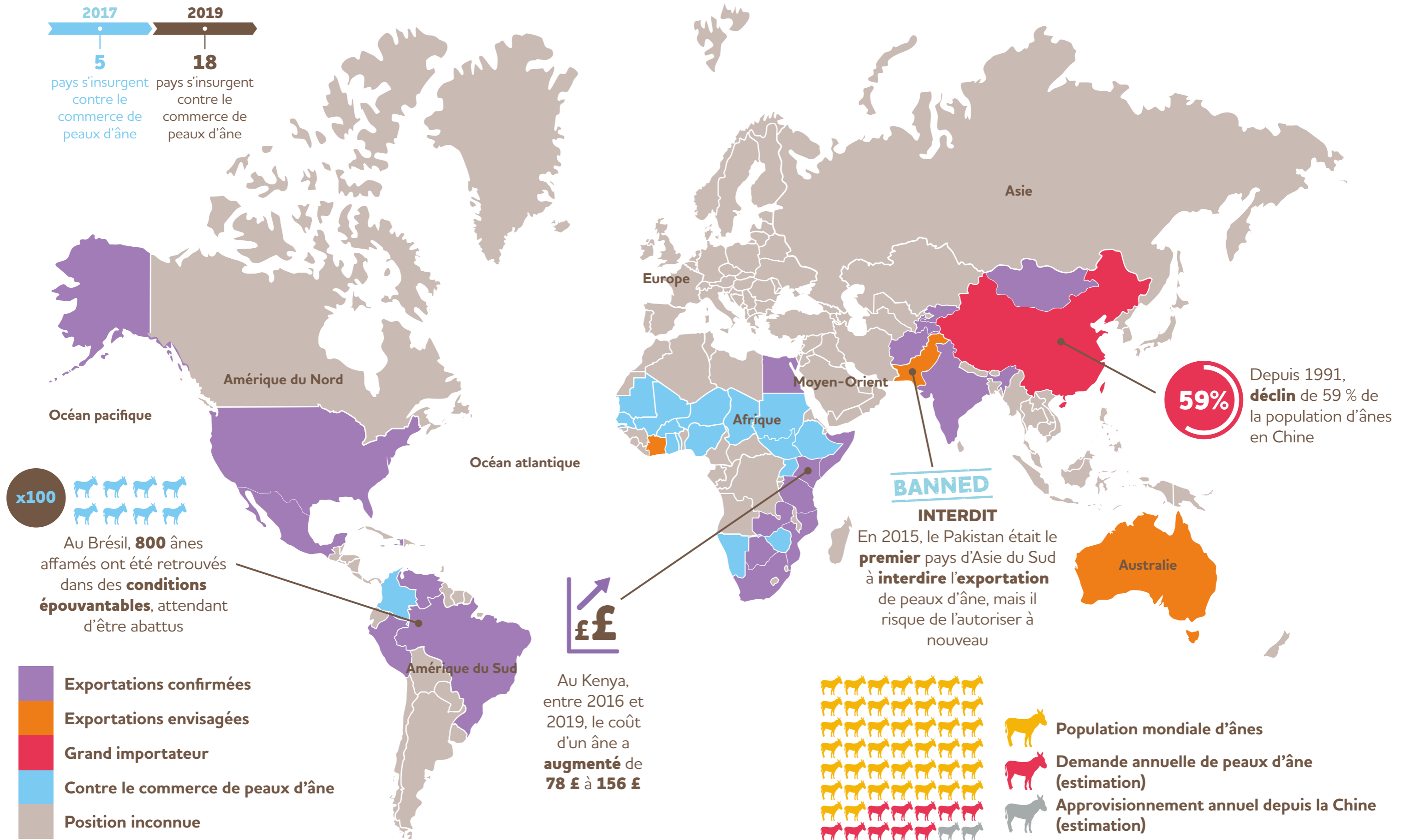
LE COMMERCE DE PEAUX D'ÂNE : UNE MENACE MONDIALE POUR LE BIEN-ÊTRE DES ÂNES

Commerce général vers la Chine



5 pays s'insurgent contre le commerce de peaux d'âne

18 pays s'insurgent contre le commerce de peaux d'âne



L'ILLÉGALITÉ

Le commerce d'ânes vivants est rarement réglementé et souvent illégal. Dans un grand nombre de pays, le trafic et l'abattage d'ânes sont très courants. Certains pays, comme le Mali, le Burkina Faso et le Ghana, ont pris position contre le commerce d'ânes et interdit l'abattage d'ânes et l'exportation des peaux. Pourtant, chaque année, des dizaines de milliers d'ânes font encore l'objet d'un trafic transfrontalier entre le Mali et le Burkina Faso pour être abattus au Ghana. Les autorités interviennent rarement.

Si le Ghana a banni l'abattage des ânes et l'exportation de leurs peaux en 2017,³⁵ une enquête récente financée par The Donkey Sanctuary a permis de découvrir que dans la ville de Walewale, un abattoir d'ânes, Blue Coast Trading Ltd., avait été autorisé à rouvrir. Lors d'un entretien avec les enquêteurs, le directeur chinois de l'établissement a déclaré : « Nous avons réglé tous les papiers et renouvelé l'autorisation de l'abattoir. Comme vous pouvez le voir, nous avons creusé des fondations, reçu le gravier et les briques, et les maçons seront là demain. Nous espérons ouvrir la première ou deuxième semaine de mai. »³⁶

Le commerce et l'abattage des ânes sont illégaux ; pourtant, The Donkey Sanctuary possède de nombreux éléments prouvant le bafouage flagrant et systématique des lois du pays sur le bien-être animal, la protection de l'environnement et le contrôle des maladies.

Les preuves épouvantables obtenues à l'abattoir Shinyanga (Tanzanie) illustrent les multiples infractions à la législation sur le bien-être animal et autres, ce qui n'a pas empêché l'établissement de voir son autorisation renouvelée jusqu'à fin 2019. L'abattoir a même été accusé d'empêcher les agents de l'État d'inspecter l'établissement et de refuser de se plier aux ordonnances gouvernementales.³⁷

En juillet 2019, les autorités de Côte d'Ivoire ont fermé un abattoir clandestin d'ânes après avoir découvert dix ânes attendant d'être abattus et 25 kg de viande d'âne. Quinze carcasses d'ânes ont été saisies sur place.³⁸

À notre connaissance, les amendes, quand elles existent, sont souvent dérisoires. Par exemple, l'amende de 4,65 \$ pour acte de cruauté animale imposée au directeur chinois de l'abattoir Bo Chang au Botswana n'est pas du tout dissuasive.

Dans plusieurs pays (Brésil et Kenya notamment), les organes de répression et les agences vétérinaires ont affirmé à The Donkey Sanctuary que le commerce s'est développé à un rythme tel qu'en l'absence d'une nouvelle législation, il leur est impossible de contrôler ce commerce.

Le commerce ébranle les mesures prises par les gouvernements pour protéger leurs troupeaux d'ânes. En 2018, lors d'une manifestation intitulée « La protection des troupeaux d'ânes éthiopiens » organisée par le gouvernement et The Donkey Sanctuary, un porte-parole de l'industrie de l'ejiao a déclaré que les peaux provenaient du Nigeria, du Pakistan et de Colombie. À l'époque, tous ces pays interdisaient les exportations de peaux d'âne.



Étude de cas : Afrique du Sud

Dans ce pays, l'abattage d'ânes et l'exportation de leur peau sont autorisés, à hauteur de 7 300 peaux par an. Conformément aux réglementations sanitaires sur la viande, les ânes doivent être abattus dans des abattoirs agréés. Deux des trois abattoirs en activité ont été fermés par les autorités pour non-respect des réglementations. Le dernier abattoir bénéficie d'une autorisation d'abattage de 20 ânes par jour.

En dépit de la limite annuelle imposée sur l'exportation des peaux d'âne, une enquête policière s'intéressant à la société Anatic Trading a révélé qu'entre juillet 2016 et mai 2017, plus de 15 000 peaux d'âne avaient été négociées. Ce volume négocié pour une seule société sur une période de huit mois dépassait le double de la limite nationale d'exportation.³⁹



Des ânes attendant d'être abattus à l'abattoir de Shinyanga





Étude de cas : Tanzanie

La loi tanzanienne sur le bien-être animal (2008) et les réglementations tanzaniennes sur le bien-être animal en matière de transport (2010) prévoient la protection des animaux pendant le transport et au moment de l'abattage. En outre, les lois comme celle sur les maladies des animaux (2003), et sur le commerce des peaux et des cuirs (2008) disposent des modalités de traitement des animaux pendant le transport, la manipulation et l'abattage.

Les vidéos et les photographies sur l'abattoir de Shinyanga obtenus en janvier et mai 2019 prouvent pourtant que ces lois sont largement bafouées.

On y voit les ânes qui arrivent affaiblis et blessés, dont l'un succombant peu après son arrivée. Les images montrent des ânes sortis des véhicules par les pattes et abaissés d'une hauteur considérable encordés autour de l'estomac, en dépit des exigences proscrivant le transport d'animaux faibles ou à risque de souffrances inutiles du fait d'une maladie ou d'une blessure, et imposant leur déchargement avec compassion en évitant blessures et souffrances. En outre, les animaux qui sont tombés malades en transit doivent être soignés, ce qui n'est clairement pas le cas des ânes apparaissant sur ces images.

On voit un gros fœtus parmi les carcasses d'ânes, signe de l'infraction à la délivrance d'autorisation de transport d'animaux si un animal risque de mettre bas en transit. Ces images prouvent également une infraction à l'interdiction d'abattre un animal gravide, sauf rares exceptions.

Quand l'étourdissement pré-abattage est pratiqué, l'outil utilisé doit être positionné correctement sur la tête de l'animal pour l'étourdir immédiatement et jusqu'à sa mort. Les images filmées à l'abattoir Shinyanga montrent des employés essayant en vain d'étourdir les ânes avec des marteaux. Les ânes sont terrifiés et désespérés sous les coups répétés qu'on leur assène. Cet abattage horrible a lieu

sous les yeux des autres ânes. Laisser les animaux qui attendent assister à l'abattage va à l'encontre des directives de l'OIE, et c'est potentiellement illégal. Le procédé d'étourdissement inefficace et cruel suggère une inaction du régulateur, qui est tenu d'inspecter régulièrement les instruments utilisés pour l'abattage des animaux.

Des enregistrements vidéos et photographiques montrent des signes évidents de maladies. Les animaux malades ou suspectés de l'être, doivent être isolés et les organes réglementaires doivent en être avisés. Si ces animaux n'étaient pas malades, mais blessés, cela constituerait une infraction aux réglementations sur le transport.

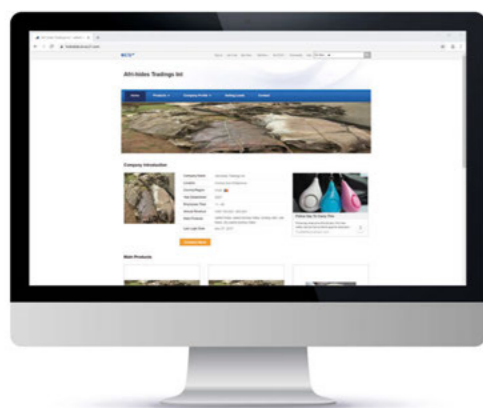
Il existe également des documents confirmant une mauvaise gestion des déchets et des effluents, en contradiction avec les exigences nationales.

Même après avoir pris connaissance de ces éléments de preuve communiqués par The Donkey Sanctuary, les autorités n'ont à ce jour entrepris aucune mesure. Le plus décevant, c'est que malgré les garanties qui nous ont été données, l'abattoir a à nouveau bénéficié d'une autorisation d'exploitation en juillet 2019.



LES LIENS AVEC LA CRIMINALITÉ

L'existence de liens entre le commerce illégal de peaux d'âne et les autres types de criminalité qui déstabilisent la sécurité économique et sociale dans les pays vulnérables est indéniable.



Les enquêtes de The Donkey Sanctuary ont établi que de nombreux négociants proposant des peaux d'âne à la vente sur les plateformes en ligne offrent également des produits issus de la faune sauvage, à savoir l'ivoire, les écailles de pangolin, les cornes de rhinocéros et les peaux de tigre. Le commerce international de ces produits est interdit par la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), et le lien étroit entre le commerce de peaux d'âne et ces activités illégales démontre le bafouage des réglementations internationales et de la législation nationale.

Plusieurs enquêtes des médias ont également lié le commerce mondial de peaux avec les cartels de drogue d'Amérique du Sud⁴⁰ et avec le terrorisme en Afghanistan.⁴¹

IMPACT DU COMMERCE DE PEAUX D'ÂNE

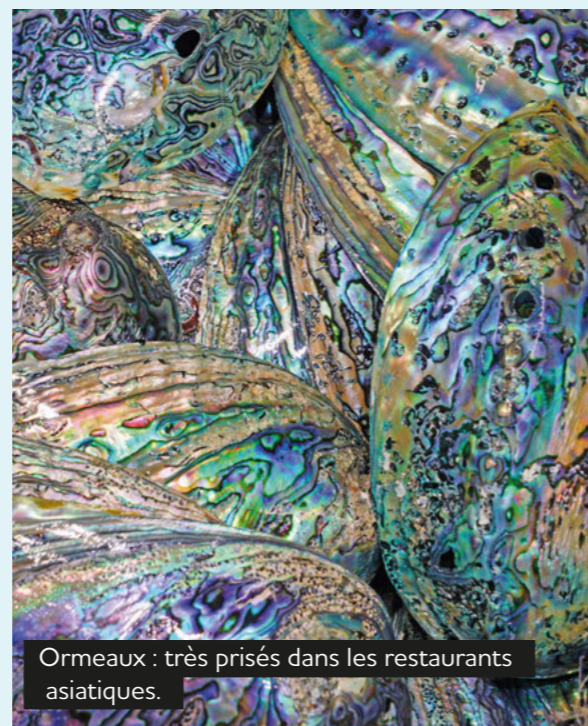
- MOYEN D'EXISTENCE DES POPULATIONS VULNÉRABLES •
- RISQUES DE MALADIE • POLLUTION •
- DISPARITION DE LA POPULATION D'ÂNES SAUVAGES •
- RISQUE POUR LES AUTRES ANIMAUX :
- PEAUX DE TIGRES • CORNES DE RHINOCÉROS • IVOIRE •
- ÉCAILLES DE PANGOLIN



Étude de cas : l'Afrique du Sud

Une enquête du National Geographic menée en 2017 a révélé des liens entre le commerce illégal de faune sauvage et le commerce de peaux d'âne en Afrique du Sud. Ockie Fourie, capitaine de l'unité des vols de bétail de la police sud-africaine, a déclaré : « Outre les questions de cruauté envers les animaux, il est inquiétant de penser que ces peaux peuvent être utilisées pour dissimuler d'autres marchandises. »⁴² En mai 2017, la perquisition d'une ferme près de Johannesburg a permis de découvrir 800 peaux d'âne dissimulant les peaux sanglantes de sept tigres.

Cette perquisition a également mis à jour des liens entre le commerce de peaux et le commerce illégal d'ormeaux (un coquillage précieux très prisé dans les restaurants asiatiques). Un ancien négociant a révélé que les acheteurs d'ormeaux participent désormais au commerce de peaux d'âne. Un négociant explique : « Un acheteur d'ormeaux que je connais a commencé à acheter des peaux l'an dernier. Il a touché à tout, depuis la prostitution jusqu'à la vente de peaux de léopard et de pattes de lions, mais le commerce de peaux d'âne, c'est légal. C'est de l'argent facile en fait. »



Ormeaux : très prisés dans les restaurants asiatiques.



LA BIOSÉCURITÉ

Le commerce international non réglementé et souvent illégal d'ânes et de peaux d'âne crée un risque considérable en matière de biosécurité pour tous les pays que les ânes et leurs produits dérivés traversent. La transmission des maladies à la population mondiale d'ânes, aux autres animaux et aux humains est un risque majeur appelant des mesures urgentes.

Les ânes sont des porteurs silencieux de nombreuses maladies : ils montrent rarement des signes de mauvaise santé, ce qui complique la distinction entre les animaux malades et ceux en bonne santé en l'absence de tests appropriés. Ces tests sont rarement pratiqués sur les ânes, qui traversent les frontières sans avoir été diagnostiqués. Ces déplacements d'ânes à grande échelle, souvent illégaux, et dans des conditions de stress extrêmes, exposent tous les animaux présents dans l'environnement proche à un risque de contamination. Les ânes des communautés vulnérables vivant le long des voies de commerce risquent d'attraper les maladies des ânes en transit, non seulement par contact direct mais également par piqûres de vecteurs porteurs infectés, comme la mouche tsétsé.

Le mélange des populations d'ânes qui a lieu pendant le transport risque d'être à l'origine de la contamination des populations natives. Un âne porteur d'une maladie, stressé et en mauvaise santé du fait de longs voyages, est exposé à un risque accru d'infection, voire de mort. La mort des ânes des communautés a des conséquences dévastatrices sur les moyens d'existence de ces dernières.

En janvier 2019, l'Afrique de l'Ouest a signalé des maladies chez les ânes conduisant à un grand nombre de décès. Le Nigeria a fait état de 2 929 cas de grippe équine entre le 7 janvier et le 5 février. Près de 270 de ces ânes sont morts, et dans certains cas, le taux de mortalité des ânes infectés avoisinait 40 %. Si la source de contamination n'est pas précisément connue, on suspecte qu'elle est due au « déplacement illégal d'animaux » provenant surtout d'un pays voisin.⁴³ D'autres pays ont fait état de plusieurs symptômes et de taux de mortalité élevés, mais la maladie en cause dans ces pays n'a pas été diagnostiquée. Certains rapports indiquent que plus de 60 000 ânes sont morts en Afrique de l'Ouest, au printemps 2019 dans l'hémisphère Nord. Ces morts ne sont peut-être pas une conséquence directe du commerce de peaux, mais il semble qu'elles sont survenues le long de voies de commerce d'ânes vivants. Ces pertes colossales illustrent le potentiel dévastateur pour

les populations d'ânes du fait de la contamination des maladies, et soulignent les risques associés aux déplacements transfrontaliers d'animaux vivants.

Du fait de l'abattage sans distinction des ânes quel que soit leur état de santé, et des conditions déplorables d'hygiène dans lesquelles se déroulent cet abattage et le traitement des peaux, les peaux destinées à la production de l'ejjiao risquent fort d'être contaminées par des agents infectieux. La contamination peut avoir lieu lors de l'abattage d'un animal infecté ou pendant la manipulation et le traitement.

Le traitement inapproprié des peaux augmente le risque de survie des agents infectieux, et les vecteurs infectés, comme les insectes, sont parfois présents sur le produit.

Quand les peaux traversent les frontières, il faut prendre en compte la vulnérabilité de toutes les populations d'équidés, y compris celles du pays de destination. L'industrie des sports et courses équestres est en pleine expansion en Chine ; elle est donc exposée à un risque de contamination par des agents infectieux dans le cadre du commerce des ânes et de leurs produits dérivés. Des épizooties de morve, de peste équine, de gourme ou de grippe équine seraient catastrophiques pour cette industrie lucrative.

Les élevages d'ânes en Chine sont également à risque de contamination. L'introduction d'une infection dans un grand élevage intensif d'ânes pourrait entraîner une multiplication des maladies à cause de la proximité entre les ânes et des difficultés à poser un diagnostic précoce.

Les peaux peuvent également être contaminées par des agents infectieux à l'origine de maladies chez d'autres espèces. Les peaux sèchent au soleil sur les chemins dans des pays où la peste porcine est endémique : c'est un facteur de contamination.

Le commerce mondial de peaux d'âne expose également les personnes à des risques qu'il faut absolument prendre en compte. Beaucoup de maladies transmises par les ânes sont

zoonotiques, c'est-à-dire qu'elles peuvent être transmises aux humains. Cette transmission peut se produire pendant la manipulation et l'abattage des ânes, ou pendant le dépouillement et le traitement qui s'en suit. Il existe rarement des mesures de biosécurité ou du matériel et des procédures d'hygiène pendant ces processus ; les personnes sont donc très à risque de contracter des maladies mortelles, comme l'anthrax, la rage et la peste équine, ou d'autres maladies infectieuses (brucellose, dermatomyose ou stomatite vésiculaire).

L'argument selon lequel l'ouverture légale d'abattoirs permettrait le contrôle des risques de contamination est parfois avancé. Ce n'est pourtant pas systématique, car des inspections *antemortem* ne sont pas toujours prévues ou les inspecteurs peuvent passer à côté de maladies subcliniques ou « silencieuses ». La réduction des risques dépend également des éléments suivants : mesures d'hygiène appliquées dans l'abattoir, biosécurité rigoureuse, traçabilité totale et traitement efficace des produits. Ces éléments ne sont pas présents dans certains abattoirs construits pour approvisionner le commerce de peaux, ou mal appliqués dans d'autres.

En outre, l'ouverture d'un abattoir élargit le bassin d'approvisionnement du commerce d'ânes. De ce fait, des ânes dont l'état de santé est souvent inconnu sont transportés à travers des pays et des frontières pour finir à l'abattoir, exacerbant ainsi les risques d'approvisionnement en ânes malades et de contamination.

Une meilleure biosécurité et une meilleure connaissance de l'épidémiologie des maladies amélioreront la protection contre la contamination des maladies. La Coalition internationale pour les équidés de travail (Brooke, The Donkey Sanctuary, SPANA et World Horse Welfare) a produit plusieurs supports éducatifs basés sur des procédures de biosécurité exemplaires. Ces supports sont proposés aux pays dont les équidés connaissent des épidémies, en particulier quand les maladies sont transmises d'un pays à l'autre et risquent d'avoir des conséquences désastreuses sur les populations qui dépendent des ânes pour survivre.

Même si des mesures favorisant la biosécurité sont souhaitables, la seule façon de réduire véritablement le risque de contamination est de s'assurer que le déplacement d'ânes vivants et leurs produits dérivés sont soumis à des contrôles stricts.



Étude de cas : le Mali

Le Mali compte un grand nombre d'ânes de travail ; il a été l'un des premiers pays à s'insurger contre le commerce de peaux en mettant un terme à l'abattage des ânes. Pourtant, les ânes sont toujours la cible de ce commerce, car il est relativement facile de les sortir du pays. Les ânes sont volés aux communautés avant d'être amenés dans les pays voisins, notamment le Burkina Faso au Sud et le Niger à l'Est. Ils traversent des frontières à peine visibles, sans poste de contrôle (sauf aux points d'accès très fréquentés qui sont faciles à éviter).

Le Dr Amadou Doumbia, directeur de SPANA au Mali, a déclaré : « Chaque semaine, rien que sur un seul des grands marchés animaliers du Mali, 400 ânes sont apportés pour être exportés. Et il existe cinq autres marchés de cette taille au Mali. Les ânes sont tous achetés pour le commerce de peaux, et parfois pour la viande. Mais ce rythme est insoutenable semaine après semaine, alors qu'avant, on parlait de 100 à 150 par semaine. Les gens qui vont au marché pour acheter un âne de travail n'en ont même pas l'occasion : ils sont déjà tous vendus quand ils arrivent. »⁴⁴

Selon le Dr Doumbia, les ânes proviennent de la région frontalière du Mali et du Burkina Faso, des villages comme Fangasso et Yasso qui sont proches de la frontière. « Les négociants obtiennent les ânes là-bas et passent facilement la frontière avec un groupe de 15 à 25 ânes. C'est juste une des voies d'entrée. », explique le Dr Doumbia. « Il n'y a que deux ou trois postes de contrôle le long de la frontière, alors le commerce illégal continue. Cette année, il a progressivement baissé, parce que la population d'ânes elle-même a diminué », indique-t-il.

Les ânes sont menés pendant plusieurs jours via des « couloirs » commerciaux, depuis des pays enclavés vers des pays comme le Nigeria, le Ghana et la Côte d'Ivoire où ils sont finalement abattus. Là, les abattoirs peuvent traiter des volumes importants d'ânes et la proximité avec la côte facilite l'expédition en Chine.

De nombreux pays situés le long de cette voie commerciale, dont le Ghana et le Nigeria, disposent de politiques interdisant l'abattage d'ânes pour le commerce de peaux ; pourtant, comme c'est souvent le cas dans le commerce mondial de peaux, cette législation n'est pas appliquée et les infractions ne sont pas sanctionnées.

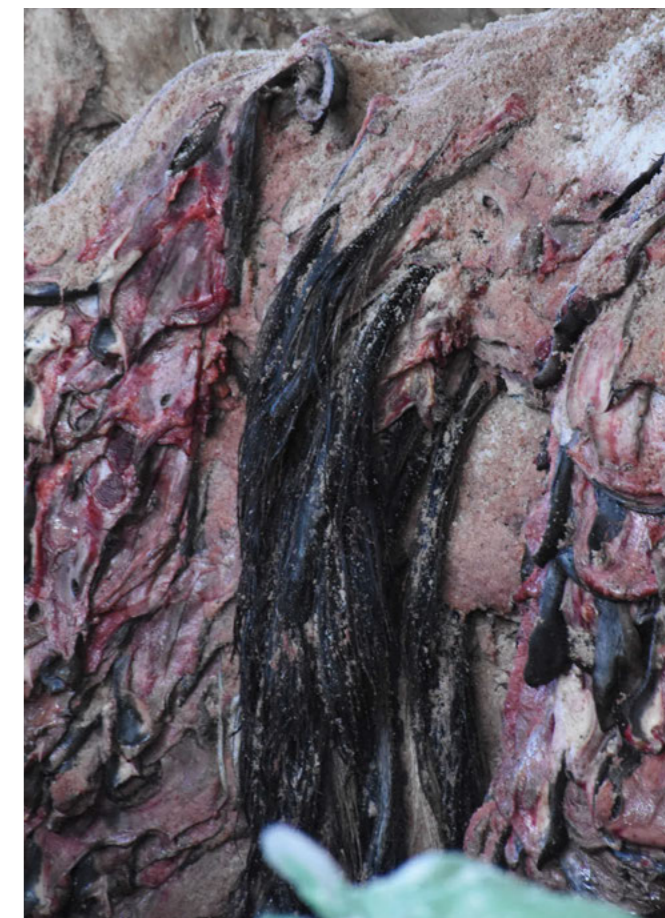


Piles de peaux salées entreposées au Kenya

UNE TRAÇABILITÉ INEXISTANTE

Du fait de la nature illégale et non réglementée du commerce mondial de peaux, la traçabilité et l'imputation de la responsabilité des infractions aux réglementations en vigueur sur la sécurité alimentaire et sanitaire dans le monde entier sont quasiment impossibles. Les ânes risquent de contracter et de transmettre des maladies pendant leur transit (souvent long) vers l'abattoir ; ils font rarement l'objet d'inspections *ante* ou *postmortem* afin d'évaluer leur état de santé. Pendant l'abattage des ânes et le traitement des peaux, les conditions d'hygiène sont médiocres, voire non existantes. Les conditions de préservation et de stockage des peaux ne sont pas favorables au contrôle des maladies et des substances nocives. Dans la plupart des cas, elles contreviennent aux réglementations sur la sécurité alimentaire.

La facilité avec laquelle les produits d'eejiao peuvent être contaminés par des composants dangereux pour la santé humaine est effrayante. Le risque de contamination n'est pas surprenant dans ce contexte en l'absence de réglementations, d'hygiène et d'éthique dans l'approvisionnement des peaux.



L'OPPOSITION

L'opposition au commerce mondial de peaux d'âne grandit et de plus en plus de pays s'insurgent contre ce commerce dont ils sont la cible. On compte actuellement 18 pays sur trois continents, et leur appel à l'arrêt du commerce est repris par un nombre croissant d'organisations internationales qui ont pris conscience des conséquences catastrophiques de ce commerce.

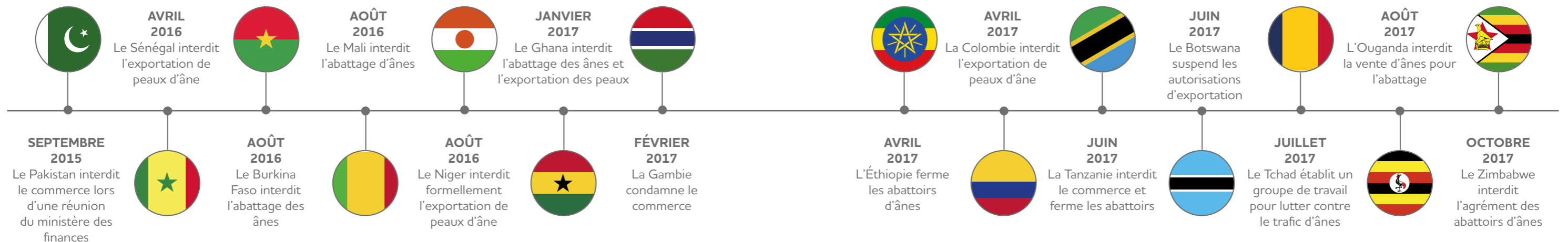
- L'Association mondiale vétérinaire (AMV), le plus grand organisme vétérinaire du monde, a demandé la suspension du commerce de peaux d'âne jusqu'à « ... ce qu'il soit prouvé, après évaluation de son impact, que ce commerce est à la fois humain pour les ânes et viable pour les communautés qui en dépendent. Les gouvernements et les autorités locales doivent soutenir les communautés affectées et empêcher la décimation des ânes en instaurant une protection contre le commerce légal et illégal. » (AMV 2018)
- Dans une déclaration commune, l'Association médicale vétérinaire américaine (AVMA) et l'Association américaine des praticiens équinés (AAEP) décrivent le commerce des ânes comme une « industrie inhumaine qui nuit aux communautés et menace cette espèce dans le monde entier ». (AVMA et AAEP 2018)⁴⁵
- Selon ONU environnement : « L'extraction non durable d'une ressource, qu'il s'agisse d'ânes, de plantes, d'arbres ou de minéraux, peut nuire à l'environnement et aux communautés établies sur des terres éloignées. Dans le cas des ânes, un mode de transport précieux, tous temps, à bilan carbone neutre est soustrait aux personnes qui ont le plus besoin de transport dans des conditions rurales d'isolement. » (ONU environnement 2018)
- L'OIE indique que le commerce des produits dérivés d'âne « a récemment augmenté, avec des conséquences considérables sur les moyens d'existence en milieu rural, les populations d'ânes, la santé et le bien-être, et l'environnement dans le monde entier. » (Dr Matthew Stone, directeur général adjoint, OIE).
- En décembre 2017, eBay a interdit la vente des produits d'ejiao sur son site, au motif de déclarations d'efficacité non vérifiables effectuées par les vendeurs.
- Lors d'un congrès de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) qui s'est tenu à Abuja (Nigeria) le 23 septembre 2016, les directeurs des services vétérinaires de 15 pays de la CEDEAO (en l'absence de la Gambie) ont convenu de prendre des mesures pour mettre un terme à l'abattage des ânes et à l'exportation de la viande, de la peau et des cuirs d'âne, « car l'âne est en passe d'être une espèce en voie de disparition. »⁴⁶ Des représentants du Bureau Interafricain pour les ressources animales de l'Union africaine (BIRA-UA), de l'OIE, de la FAO et du *Animal and Plant Health Inspection Service* du ministère de l'Agriculture des États-Unis (USDA-APHIS) étaient présents.
- Les mesures suivantes ont été prises par les pays de la CEDEAO :
 - Le Burkina Faso a interdit l'abattage des ânes en août 2016, au motif de « la surexploitation de cette espèce » et du besoin de garantir la pérennité des populations d'ânes.⁴⁷ Cette décision a été prise après que les habitants du village de Balolé, furieux d'être victimes des odeurs et de la pollution de l'air, du sol

et de l'eau du fait de l'abattage d'ânes, ont saccagé un abattoir dirigé par un consortium d'hommes d'affaires français et chinois.⁴⁸

- Gambie : En février 2017, le département gambien des services d'élevage (DLS) a publié une communication conjointe avec l'office du tourisme gambien, le Gambian Horse and Donkey Trust et d'autres organismes de protection du bien-être animal : « Le DLS n'approuve en aucun cas cette pratique [l'abattage d'ânes pour leur peau et leur viande] et demande à quiconque ayant connaissance d'un abattage d'ânes de le signaler immédiatement au DLS ou au poste de police le plus proche. »⁴⁹
- Ghana La direction des services vétérinaires du Ghana a interdit l'abattage des ânes et l'exportation de leur peau en janvier 2017. « La direction des services vétérinaires du Ghana a observé avec inquiétude une forte baisse du nombre d'ânes, en particulier dans les régions du Nord du pays. À ce rythme, la population d'ânes sera décimée en deux ou trois ans. Les services vétérinaires ont donc décidé d'interdire, à effet immédiat, l'abattage sans discernement des ânes et l'exportation de leur peau. » (Dr Kinsley Micky Aryee, direction des services vétérinaires du Ghana, 17 janvier 2017).
- Mali : La découverte fréquente d'abattages clandestins est de plus en plus préoccupante et fin 2016, le ministère de l'Élevage a pris la décision d'interdire l'abattage des ânes.⁵⁰
- Le Niger a « interdit formellement » l'exportation de viande et de peau d'âne, en 2016, sur ordre du ministère de l'Élevage, de l'Intérieur et du Commerce et du ministère des Finances, après les déclarations d'un représentant du gouvernement indiquant que « si les exportations continuent, ces animaux seront décimés. »⁵¹
- Nigeria : Un projet de loi interdisant l'abattage et l'exportation des ânes, carcasses et produits

dérivés compris, est largement soutenu par les parlementaires, le ministère de l'Agriculture et les représentants du gouvernement, dont le directeur des services vétérinaires. « Nous soutenons totalement ce projet de loi, car nous avons observé que si nous ne prenons aucune mesure, les ânes seront en extinction. Nous ne voulons pas les perdre. » (Dr O. Alabi, ministère de l'Agriculture, mai 2019).⁵²

- Sénégal : En avril 2016, le gouvernement a introduit un arrêté réglementant l'abattage des ânes et interdisant l'exportation de la viande et de la peau d'âne.⁵³
- Le gouvernement du Botswana a cessé d'émettre des autorisations d'exportation en lien avec les ânes et leurs produits dérivés, exhortant les propriétaires d'ânes à rester vigilants face au vol et au commerce illégal d'ânes. « Le ministère du Développement agricole et de la Sécurité alimentaire s'inquiète de l'abattage sans discernement et cruel des ânes pour leur peau, qui est exportée vers les marchés lucratifs d'Asie. Le ministère exhorte les agriculteurs à faire preuve de vigilance. » (Ministère du Développement agricole et de la Sécurité alimentaire, 27 juin 2017). Malgré ces inquiétudes, le gouvernement a renouvelé l'autorisation d'un abattoir d'ânes à Francistown.
- L'abattage d'ânes à Bahia (Brésil) a été suspendu après la découverte de 750 ânes, morts ou affamés attendant d'être abattus. « L'État de Bahia a enregistré des zoonoses graves dans les populations équinées et bovines et, parfois, des épidémies. Il existe des antécédents d'absence de supervision et d'engagement pour protéger le cheptel, ce qui affecte l'image de notre peuple, la qualité de notre cheptel et dévalue indéniablement, et à juste titre, notre identité et notre économie, » a déclaré le juge Arali Maciel Duarte du 1^{er} tribunal fédéral du Brésil, en décembre 2018.⁵⁴ L'injonction a été déboutée en septembre 2019.⁵⁵



- Tchad : En juillet 2017, à Etena, la police a découvert un réseau de trafic d'ânes après la saisie de deux conteneurs de près de 300 ânes, nombreux d'entre eux asphyxiés ou proche de l'asphyxie. Quarante autres animaux avaient déjà été dépouillés sur place.⁵⁶ Le directeur des services vétérinaires a confirmé que le gouvernement attachait une grande importance à « l'éradication » du commerce et qu'il avait constitué un comité afin de lutter contre la multiplication des incidents. (Juillet 2017)
- Colombie : Le gouvernement a mis fin à l'exportation de peaux d'âne après avoir eu connaissance du dépouillement à vif des ânes, de leur transport sans autorisation, des risques sanitaires et des vols d'ânes.⁵⁷
- Éthiopie : En 2017, les autorités ont ordonné la fermeture de deux abattoirs et déclaré qu'aucun autre abattoir ne serait autorisé. La Commission éthiopienne d'investissement a déclaré : « Nous n'autorisons plus ces investissements. Ils ne correspondent pas aux valeurs de notre société et de notre culture. »⁵⁸
- Pakistan : Début 2019, la division du développement de l'élevage de la province de Khyber Pakhtunkhwa a publié des plans d'élevage et d'exportation de 80 000 peaux d'âne vers la Chine sous trois ans.⁵⁹ Ces plans ont été abandonnés à cause d'inquiétudes quant à l'introduction de viande d'âne dans la chaîne alimentaire.⁶⁰ Pourtant, en septembre 2019, les plans d'exportation d'ânes ont à nouveau été validés.⁶¹
- Namibie : Les demandes d'agrément de deux abattoirs à Outjo et à Okahandja ont été bloquées après que les résultats des évaluations obligatoires d'impact environnemental ont révélé le risque de « conséquences socio-économiques graves et durables », en particulier parmi les femmes et les enfants des communautés pauvres. L'évaluation a conclu qu'il « serait irresponsable de recommander l'approbation du projet avant d'obtenir des

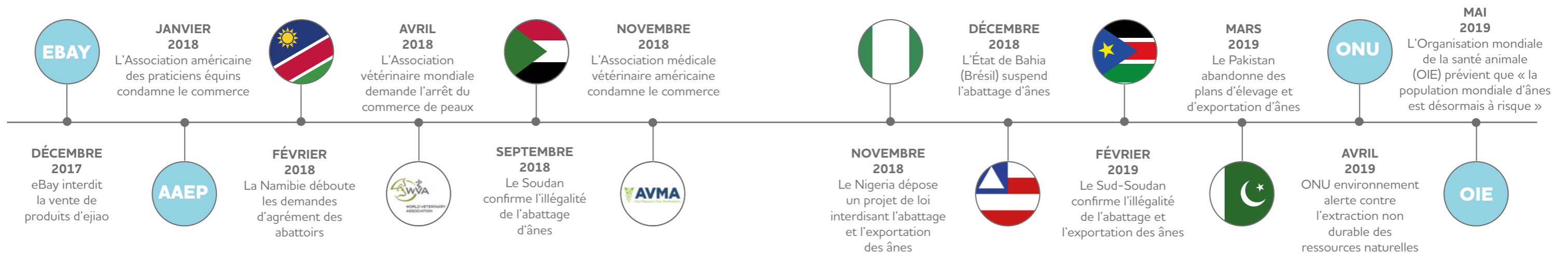


Des manifestants contre le commerce de peaux d'âne dans les rues brésiliennes

- données précises et exactes ».⁶² Les demandes d'agrément des deux abattoirs ont été retirées.
- Soudan : En septembre 2018, le directeur des services vétérinaires a confirmé l'interdiction des abattoirs d'ânes par la législation soudanaise, avec le soutien de la population et des communautés religieuses et culturelles.⁶³
 - Sud-Soudan : En février 2019, le directeur des services vétérinaires a confirmé que le Sud-Soudan se positionnait contre le commerce et ne soutenait pas l'abattage ou l'exportation des ânes pour leurs peaux.⁶⁴
 - Le gouvernement de Tanzanie a banni le commerce d'ânes et fermé les abattoirs en 2017, au motif du besoin de « sauver les animaux de l'extinction, devant le rythme

- d'abattage des ânes de ces dernières années, qui n'est pas en phase avec le nombre d'ânes vivant dans le pays. » (Charles Tizeba, ministre de l'Agriculture 2017). Un changement de ministère a donné lieu à la réouverture des abattoirs en 2018.⁶⁵
- Le gouvernement de l'Ouganda a interdit la vente des ânes pour l'abattage, en déclarant que le commerce florissant des peaux avait « des conséquences néfastes sur les foyers pauvres les femmes et les jeunes qui dépendent des ânes pour le transport de l'eau, du bois de chauffage, des matériaux de construction... dans les zones rurales du nord-est de l'Ouganda, où il est impossible d'utiliser d'autres modes de transport. Ces mesures sont destinées

- à protéger l'âne pour le bien-être des communautés qui en dépendent. » (ministère ougandais de l'Agriculture, de l'Industrie animale et des Pêches, 18 août 2017).⁶⁶
- Au Zimbabwe, le directeur des services vétérinaires a interdit l'agrément de tous les abattoirs d'ânes, au motif de l'anxiété, l'acrimonie et la révolte publique suscitées par la construction d'un abattoir d'ânes à Bulawayo. « Cet abattoir ou tout autre abattoir en fait, ne sera pas habilité à opérer au Zimbabwe et aucun âne n'y sera jamais abattu », a déclaré le Dr J. Nyika, directeur des services vétérinaires, Zimbabwe.⁶⁷



L'ÉLEVAGE

Alors que la concurrence pour les ressources décroissantes en ânes s'intensifie, l'élevage se profile de plus en plus comme une solution d'approvisionnement régulier en peaux d'âne. Les ânes sont déjà élevés pour leur viande et leur lait et produits dérivés. Les élevages d'ânes bénéficient déjà d'investissements significatifs en Chine, et l'Afrique, l'Asie, l'Australie et l'Amérique du Sud examinent cette option.

The Donkey Sanctuary a été invité à se rendre dans des élevages d'ânes en Chine, et collaboré avec certains, pour évaluer la santé et le bien-être des animaux, et mieux connaître les procédures d'élevage. Nous avons ainsi pu offrir notre assistance et nos conseils pour la gestion et les conditions indispensables à l'élevage de cet animal qui a évolué pour vivre en petits groupes, de façon à minimiser les problèmes relatifs au bien-être.

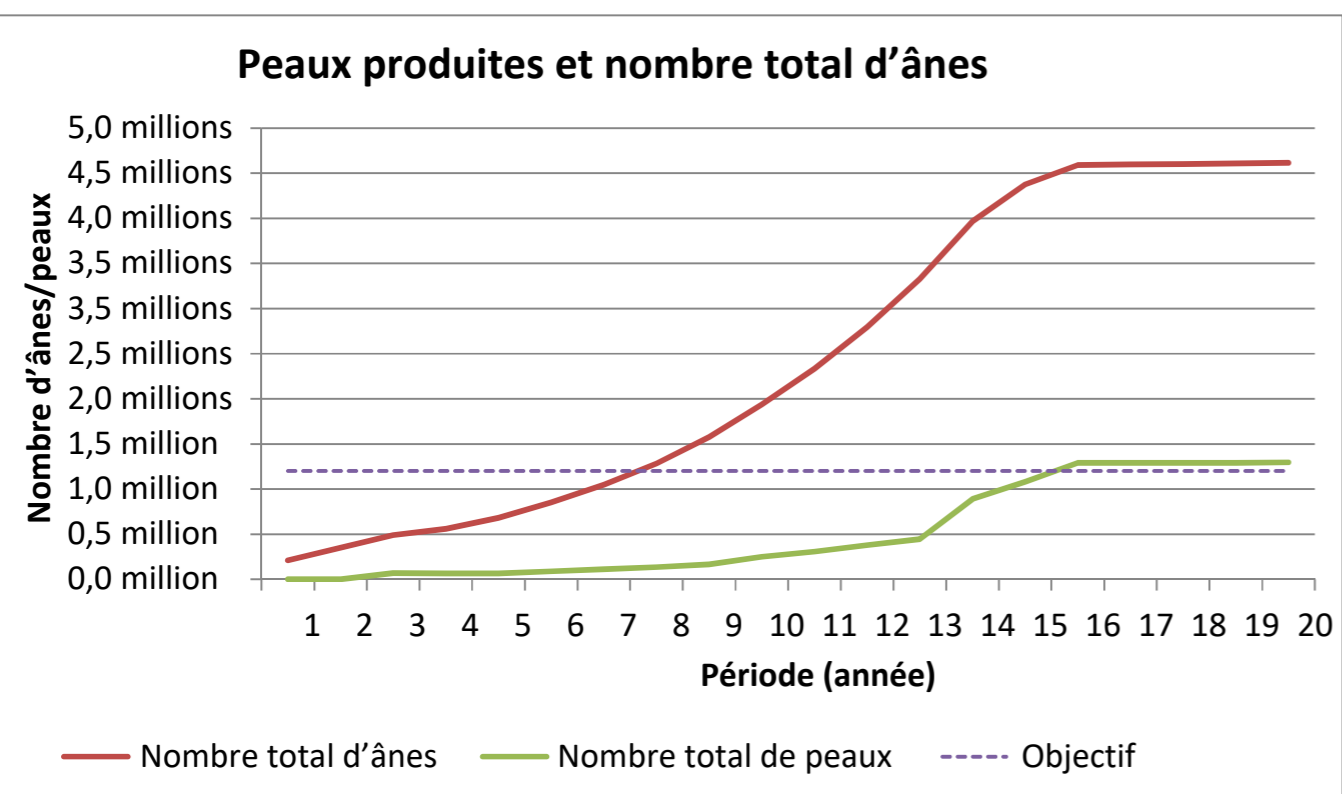
Toutefois, si des bonnes pratiques de bien-être peuvent être instaurées dans les élevages, les besoins de cette espèce sont complexes, les cycles de reproduction relativement longs, et l'élevage des ânes exige un gros investissement, tant en ressources financières qu'en temps. Trop souvent, l'élevage d'ânes se fait au détriment du bien-être de ces animaux qui ont évolué pour gambader en petits groupes.

Si les pratiques d'élevage des ânes sont calquées sur celles employées pour d'autres animaux, le risque de modifications génétiques et d'une reproduction sélective favorisant les rendements

est à prendre en compte. Les altérations génétiques ou la reproduction sélective peuvent entraîner des faiblesses et des défaillances inhérentes, lesquelles seront acceptées dès lors qu'elles s'accompagnent d'une amélioration de la production de peau, de lait, de viande ou d'autres produits dérivés. Ces ânes ne vivront peut-être jamais une vie sans souffrances et transmettront ces caractéristiques à leur descendance, d'où une souffrance des générations futures.

Les études suggèrent qu'il faudrait plus de 20 ans pour atteindre le nombre d'ânes requis pour le marché de l'ejiao. Le retour sur investissement de l'élevage des ânes n'est pas rapide ; ce type d'élevage n'est pas non plus la solution au déclin des ressources en ânes.

Un modèle élaboré par l'université de Reading permet de prédire les niveaux de production, mais les connaissances sur l'élevage d'ânes étant limitées, plusieurs hypothèses ont été faites pour appliquer ce modèle qui n'est donc utilisable qu'à titre indicatif.



Délai pour atteindre les niveaux de productivité requis (université de Reading)

Selon ce modèle extrêmement optimiste qui suppose un bien-être excellent, un ânon né d'une femelle en élevage tous les 17 mois et 1 % seulement de mortalité, il faudrait 15 ans à un système d'élevage doté d'un cheptel initial de 200 000 femelles pour produire 1,2 million de peaux. Ce chiffre représente uniquement un quart des 4,8 millions annuels de peaux nécessaires pour alimenter le marché. L'établissement d'un système d'élevage capable de fournir l'ensemble des 4,8 millions de peaux nécessaires pourrait prendre plus de 20 ans.

Ce modèle montre qu'il faut 4,8 millions d'ânes pour produire 1,2 million de peaux chaque année. On anticipe ainsi qu'il faudra plus de 19 millions d'ânes pour fournir les 4,8 millions de peaux requis chaque année pour le marché.

Ce modèle met en évidence le fait qu'il faut de nombreuses années pour bâtir des élevages capables de répondre à la demande et que les promesses d'un rapide retour sur investissement sont irréalistes.

Un projet commercial de l'abattoir tanzanien de Dodoma qu'a pu examiner The Donkey Sanctuary prévoyait un investissement de 3,2 millions \$ sur quatre ans pour créer un cheptel de 900 à 1 719 ânes, soit une hausse de 819 seulement. Un investissement de 3,2 millions \$ pour augmenter la taille du cheptel de 819 ânes équivaut à un investissement de près de 4 000 \$ par tête. La taille finale du cheptel (1 719 ânes) satisferait la capacité de l'abattoir pendant moins de trois jours seulement.⁶⁸

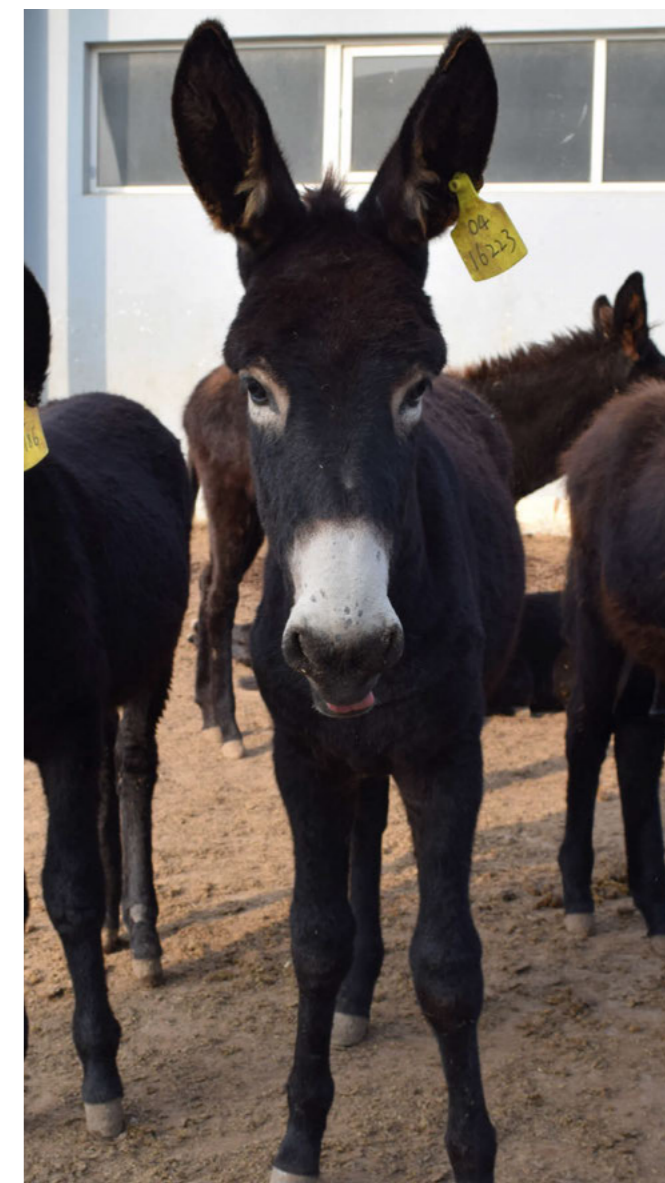
Ce projet ne mentionne pas les modalités d'approvisionnement du volume restant nécessaire à l'exploitation de l'abattoir sur quatre ans.

Une proposition de l'abattoir Shinyanga, également en Tanzanie, s'appuyait sur un modèle tout aussi déficient. Il s'agissait d'un investissement de 3,7 millions \$ sur quatre ans pour augmenter un stock initial de 296 ânes à 683. Cette hausse d'à peine 387 ânes, moins de deux jours en termes de capacité de l'abattoir, représenterait un coût moyen de 9 650 \$ par an.⁶⁹

L'investissement considérable en temps et en argent souligné dans ces propositions illustre une démarche non rentable. Pour approvisionner ces abattoirs avec un nombre suffisant d'ânes satisfaisant leur capacité d'abattage, et faire des bénéficiaires, ces abattoirs seraient forcés de puiser dans le cheptel national de la Tanzanie. Si l'abattage se poursuit au rythme actuel, ce cheptel risque de disparaître avant la fin de ces projets sur quatre ans.

Si ces projets sont tout à fait irréalistes et non rentables, le plus grand risque que présentent ces élevages est leur utilisation comme couverture pour un approvisionnement illégal et donc leur impact sur le cheptel national.

Les complexités et les risques inhérents associés à l'élevage d'ânes ont été identifiés par le Dr Sahelu, conseiller spécial du ministère éthiopien de l'Agriculture, lors de son intervention à la Conférence sur la protection du cheptel national d'ânes en Éthiopie, co-organisée par le gouvernement et The Donkey Sanctuary. « Il faudra du temps avant que les projets d'élevage extensif d'ânes en Éthiopie soient suffisamment productifs pour réaliser leur potentiel économique et ainsi offrir l'assurance que les ressources du commerce de peaux ne seront pas prélevées sur notre cheptel national. », a déclaré le Dr Sahelu. « Nous devons éviter de donner de l'espoir et promettre un avenir doré qui n'existe que dans l'esprit des prospecteurs. »



© Copyright George Knowles Hong Kong georgeknowles@yahoo.com

NOS ACTIONS

■ The Donkey Sanctuary agit pour transformer la qualité de vie des ânes dans le monde entier.

Nous sommes une association caritative internationale se préoccupant du bien-être animal, active dans plus de 40 pays, et nous œuvrons à créer un monde où les ânes et les mules vivent sans souffrances et où leur contribution à l'humanité est correctement appréciée. Nous y parviendrons en transformant la qualité de vie des ânes, des mules et des personnes dans le monde entier, en améliorant les connaissances, la collaboration et le soutien, et en promouvant des relations durables et mutuellement bénéfiques.

Nous sommes les défenseurs mondiaux des ânes. Nous œuvrons à influencer les politiques et les législations, et à veiller à leur application. En quête d'améliorations structurelles du bien-être des ânes, nous pouvons avoir un impact durable sur le bien-être des ânes dans le monde entier.

Nous sommes représentés dans des groupes tels que le Bureau interafricain des ressources animales de l'Organisation de l'Unité africaine (AU-IBAR), et nous travaillons de concert avec les gouvernements pour influencer les politiques

et les législations, en collaboration avec l'OIE, la Banque mondiale, la FAO de l'ONU, le Fonds international de développement agricole (FIDA) et l'Union européenne.

Nous sommes reconnus dans le monde entier comme les premiers promoteurs du bien-être équin, et nous veillons actuellement sur près de 7 000 ânes et mules.

Nous travaillons main dans la main avec les communautés et les gouvernements pour éradiquer les conséquences désastreuses du commerce de peaux sur les populations d'ânes, le bien-être des ânes et les personnes dont la survie dépend des ânes.

- Nous collaborons étroitement avec le gouvernement éthiopien pour protéger le cheptel national des projets de l'industrie visant à établir un commerce de peaux d'âne dans le pays. En novembre 2018, en collaboration étroite avec The Donkey Sanctuary, une conférence sur la protection du cheptel national soutenue par le gouvernement a été organisée.



L'organisation locale ARAF Plateau Dogon a formé des patrouilles pour protéger ses ânes contre le vol

Au Kenya, The Donkey Sanctuary visite des communautés possédant des ânes



Un groupe de travail technique a été constitué pour créer un plan national de développement équin. Parallèlement, le commerce est toujours suspendu.

- Nous soutenons les parlementaires nigériens qui, inspirés par la position adoptée par d'autres pays, ont proposé un projet de loi interdisant l'abattage des ânes pour le commerce.
- Nous sommes partenaires d'organisations locales dans les pays touchés, comme le Mali et la Tanzanie, afin de sensibiliser sur les risques qui pèsent sur les ânes de travail et les moyens d'existence, de favoriser l'adoption de nouvelles méthodes de protection des ânes contre le commerce illégal, et d'encourager des actions plus importantes pour défendre les cheptels locaux et nationaux.
- Les autorités brésiliennes nous ont demandé d'apporter des éléments de preuve confirmés par des spécialistes, qui seront utilisés par les parties poursuivant la société chinoise exploitante de l'établissement de détention où des centaines d'ânes ont été retrouvés affamés, voire morts, pour cruauté envers les animaux.
- Nous donnons la parole aux communautés et aux personnes qui dépendent de ces ânes dans des pays comme le Kenya, la Tanzanie et l'Éthiopie, dont les appels à l'aide ne sont pas entendus ou doivent être amplifiés.
- En collaboration avec la Coalition internationale

pour les équidés de travail, l'ICWE, nous avons produit des documents éducatifs basés sur les meilleures pratiques en matière de biosécurité. Ces documents sont proposés aux pays dont les équidés connaissent des épidémies, en particulier quand les maladies sont transmises d'un pays à l'autre et risquent d'avoir des conséquences désastreuses sur les populations qui dépendent des ânes.

Nous avons également lancé un vaste programme mondial d'enquêtes et de recherches qui met en lumière les conséquences du commerce. Nous avons exposé les réseaux internationaux de trafic d'ânes et les liens existant entre le commerce et d'autres types de criminalité, ainsi que la réticence des négociants à se conformer à la législation protégeant les animaux et les personnes. Lorsque les lois sont bafouées et le bien-être animal est compromis, nous exhortons les autorités à l'action. The Donkey Sanctuary a commandité ou mené des enquêtes dans les pays suivants : Botswana, Cameroun, Côte d'Ivoire, Zimbabwe, Afrique du Sud, Namibie, Kenya, Tanzanie, Éthiopie, Ghana, Mali, Burkina Faso, Brésil et Mexique.

En 2017, nous avons contacté eBay, Amazon et Alibaba en leur demandant de cesser la vente d'ejiao. eBay a répondu favorablement, en

indiquant que la majorité des arguments sur les bénéfices médicaux de l'ejiao n'étaient pas vérifiés, et que ce produit serait retiré de la vente. Amazon a refusé de cesser la vente d'ejiao, et Alibaba n'a pas répondu à nos communications.

Notre rapport initial « Sous la peau » a été traduit dans neuf langues et joué un rôle essentiel pour sensibiliser au commerce et à son impact à l'échelle mondiale. Depuis lors, nous avons continué à mettre en avant ce problème auprès des États et de la communauté internationale.

Le nombre d'ânes élevés en Chine est en hausse, non seulement pour approvisionner le marché de l'ejiao, mais aussi celui de la viande ainsi que le marché florissant du lait d'ânesse et autres produits dérivés.

The Donkey Sanctuary et World Horse Welfare ont formé un partenariat historique avec le Comité de coopération internationale pour le bien-être animal (ICCAW) basé en Chine et l'Association chinoise de l'industrie chevaline (CHIA). Nous travaillons avec ces entités au développement et à la promotion d'une amélioration du bien-être des ânes et des connaissances en matière de soins cliniques des ânes et de l'élevage. Nous proposons des conseils et des formations sur le bien-être et la santé des ânes pour que les parties prenantes comprennent mieux les besoins de ces animaux. Nous avons été invités à visiter des élevages d'ânes et proposé du matériel éducatif ; nous allons également collaborer avec les universités et le secteur de l'élevage pour organiser la formation des préposés aux animaux, des propriétaires et des professionnels de santé animale.

The Donkey Sanctuary, en partenariat avec Brooke, SPANA et World Horse Welfare, est membre de la Coalition internationale pour les équidés de travail (ICWE). Cette coalition a été fondée afin de constituer un front commun sur les questions concernant les équidés dans les échanges avec l'OIE. Elle agit pour garantir un consensus international sur les normes de bien-être des équidés de travail, et la formation et l'application de ces standards par la suite. L'ICWE est devenue le porte-parole des équidés dans le monde entier. Elle échange avec les États membres et les agences de l'ONU, notamment le Fonds international de développement agricole (FIDA), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et les entités telles que la Banque mondiale, sur l'importance du bien-être des animaux de travail pour atteindre les objectifs de développement durable.



Au Kenya, The Donkey Sanctuary s'entretient avec des propriétaires d'ânes lésés.



Étude de cas : Donkey Defend, Mali

Dans la région de Segou où plus de 95 % de la population rurale utilise les équidés pour l'aider à survivre, les communautés perdaient plus de 50 ânes par mois, volés. Les carcasses de ces ânes étaient souvent retrouvées dans les champs par la suite, dépouillées.

Avec l'aide de The Donkey Sanctuary, ARAF Plateau Dogon, une organisation locale destinée à protéger les moyens d'existence et à favoriser l'indépendance des femmes, a constitué des patrouilles pour protéger ses ânes contre le vol. Outre les patrouilles diurnes et nocturnes, le groupe explique aux villageois qu'ils doivent rester vigilants devant le risque de vols d'ânes. ARAF Plateau Dogon a commencé par travailler avec 52 villages ; aujourd'hui, ce chiffre dépasse 150.

Et le nombre d'ânes volés est désormais nul. Toutefois, les patrouilles ont découvert de vastes réseaux complexes de trafic d'ânes, avec des milliers d'ânes passant illégalement les frontières pour le commerce.

Sur certaines questions comme le commerce de peaux d'âne, les partenaires de l'ICWE coopèrent pour s'assurer qu'un nombre maximal de parties prenantes connaît les menaces qui pèsent sur les ânes et les solutions requises pour les protéger. La coalition a également réalisé plusieurs supports éducatifs basés sur les meilleures pratiques de biosécurité. Ces supports sont proposés aux pays dont les équidés connaissent des épidémies, en particulier quand les maladies sont transmises d'un pays à l'autre et risquent d'avoir des conséquences désastreuses sur les populations qui dépendent des ânes pour survivre.



UN AVENIR HUMAIN ET PÉRENNE

Alors que la crise que les ânes traversent s'installe, il est d'autant plus important d'investir dans des solutions humaines et pérennes permettant de satisfaire la demande d'ejiao sans compromettre le bien-être des ânes, la survie des populations, la santé des personnes ou l'environnement.

D'énormes progrès sont réalisés dans le secteur de l'agriculture cellulaire en Chine et dans le monde entier. Les progrès révolutionnaires observés dans la production du collagène animal sont encourageants et prometteurs pour l'avenir de l'ejiao : le collagène dérivé de l'âne mais reproduit artificiellement, ou même la peau cultivée en laboratoire sont désormais des options envisageables. La technologie existe déjà pour produire le collagène.

Certains producteurs d'ejiao explorent déjà l'agriculture cellulaire et si cette solution se concrétise, elle pourrait être une source de matières premières régulière, contrôlée et hygiénique pour le marché de l'ejiao, sans compromettre le bien-être des ânes, la viabilité économique des communautés, la santé des personnes et l'environnement.



RECOMMANDATIONS

1. Le marché de l'ejiao doit couper les ponts avec le commerce mondial de peaux et aider les États à déployer leurs efforts pour protéger les cheptels nationaux.
2. Le marché de l'ejiao doit accélérer le transfert vers des sources de matières premières plus pérennes, et se tourner en particulier vers l'agriculture cellulaire.
3. Le gouvernement chinois doit suspendre l'importation des ânes et de leurs produits dérivés jusqu'à ce qu'elle soit avérée humaine, pérenne et sans danger.
4. Les États doivent prendre immédiatement des mesures pour mettre un terme au commerce de peaux d'âne.

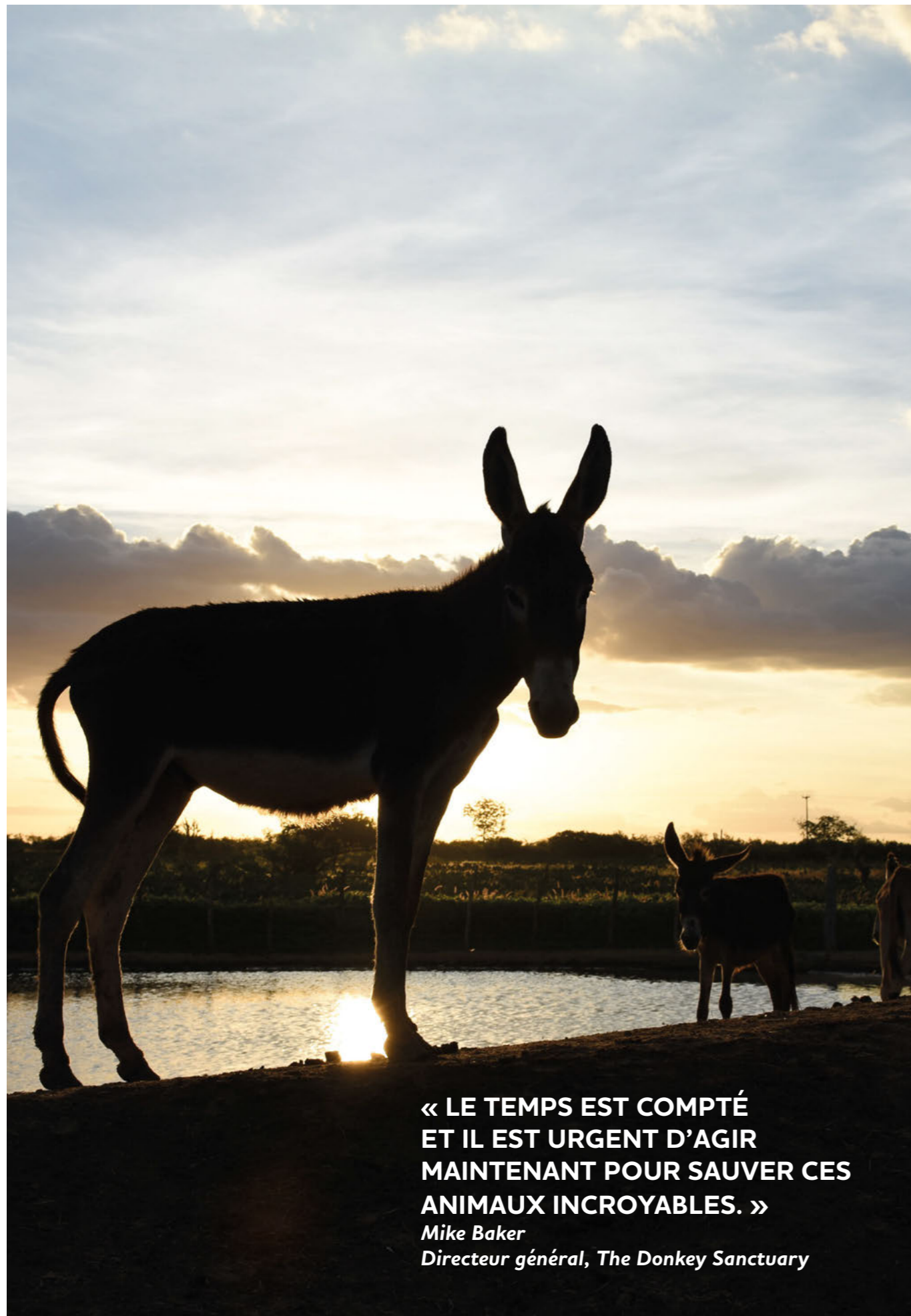
D'ici là :

- Les États doivent exiger des autorités compétentes qu'elles appliquent la législation en vigueur, y compris sur le bien-être animal, dans les zones où elle est bafouée par les acteurs du marché.
 - Les États doivent instamment prendre des mesures pour protéger les ânes afin de préserver les moyens d'existence, l'accès à l'eau et à l'éducation, et le développement économique rural dans les communautés qui dépendent de ces animaux.
 - Les États et les vétérinaires du monde entier doivent prendre des mesures urgentes pour atténuer les risques de transmission des maladies dans le monde et de biosécurité qui pèsent sur le bétail et sur les humains, du fait d'un commerce non réglementé d'ânes et de peaux d'âne.
 - Les États et la communauté internationale doivent agir pour contrer l'impact et les dégâts environnementaux causés par ce commerce, notamment la pollution de l'eau et des terres.
5. Le commerce de peaux d'âne ne doit pas reprendre tant que les gouvernements et le secteur de l'ejiao n'ont pas prouvé que ce commerce est humain, pérenne et sans danger.
 6. Les sociétés qui vendent des produits à base d'ejiao en allégeant une efficacité non démontrée, ou qui fournissent une plateforme aux négociants nationaux qui mettent les peaux sur le marché, doivent suivre l'exemple de eBay et Gumtree et suspendre toutes les ventes d'ejiao et toutes les offres de peaux et de cuirs.
 7. Les États doivent accorder la priorité à la collecte et la publication des données de recensement des ânes et des mules comme pour les autres animaux de l'agriculture.



RÉFÉRENCES

1. Global Times 2018, <http://www.globaltimes.cn/content/1083014.shtml>
2. Global Times 2018, <http://www.globaltimes.cn/content/1083014.shtml>
3. XinhuaNet 2017, http://www.xinhuanet.com/english/2017-12/20/c_136840390.htm
4. Bennett & Pfuderer 2019, *Demand for donkey hides and implications for global donkey populations*. Discussion paper presented at the Agricultural Economics Society, 93rd Annual Conference, April 15-17, 2019, Warwick University, Coventry, UK.
5. Global Times 2018, <http://www.globaltimes.cn/content/1083014.shtml>
6. China Daily 2015, http://www.chinadaily.com.cn/business/2015-12/22/content_22771405.htm
7. Global Times 2017, <http://www.globaltimes.cn/content/1062211.shtml>
8. Déclaration d'enregistrement de la United States Securities and Exchange Commission 2019, https://www.sec.gov/Archives/edgar/data/1751876/000121390019010282/ff12019a4_happinessbiotech.htm
9. Yicai Global 2019, <https://yicai.com/news/china-biggest-e-jiao-maker-profits-plunge-by-75-ending-12-years-of-strong-growth>
10. Annuaire statistique de la Chine, Bureau national des statistiques de Chine, 2017 <http://www.stats.gov.cn/tjsj/ndsj/2018/indexeh.htm>
11. China Daily 2018, http://www.chinadaily.com.cn/china/2016-01/28/content_23287841.htm
12. Réseau africain pour le bien-être animal 2019, communications personnelles
13. Quartz Africa 2017, <https://qz.com/1062794/as-other-african-countries-ban-donkey-slaughter-kenya-doubles-down-to-meet-chinese-demand>
14. Oxpeckers 2018, <https://oxpeckers.org/2018/11/kenya-donkey-crisis/>
15. Eurasianet 2018, <https://eurasianet.org/kyrgyzstan-parliament-back-on-the-donkey-trail-again>
16. BBC 2018, <https://www.bbc.com/zhongwen/trad/fooc-45877784>
17. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) 2019, <http://www.fao.org/faostat/en/#data/QA>
18. Oxpeckers 2019, <https://oxpeckers.org/2019/05/donkey-slaughter-capital-of-west-africa/>
19. Zhu et Weng 2018, China: will the donkey become the next pangolin?, *Equine Veterinary Journal*, 50 (2), p.276
20. Oxpeckers 2019, <https://oxpeckers.org/2019/05/donkey-slaughter-capital-of-west-africa/>
21. Burden et Thiemann 2015, Donkeys Are Different, *Journal of Equine Veterinary Science*, p.35 (5), 376-382
22. Oxpeckers 2018, <https://oxpeckers.org/2018/05/zimbabwe-donkeys/>
23. National Geographic 2017, <https://news.nationalgeographic.com/2017/09/wildlife-watch-donkey-skins-china-wildlife-trafficking/>
24. New Telegraph 2018, <https://www.newtelegraphng.com/2018/01/ebonyi-residents-donkey-business/>
25. Réseau africain pour le bien-être animal 2019
26. China Dialogue 2019, <https://www.chinadialogue.net/article/show/single/en/11338-Brazil-s-ban-on-donkey-slaughter-halts-trade-with-China>
27. Development and Cooperation 2018, <https://www.dandc.eu/en/article/too-many-donkeys-are-slaughtered-ghana-order-export-their-meat-and-skins>
28. Bristol University 2016, Socioeconomic value of working donkeys in Central Ethiopia
29. Business Daily 2018, <https://www.businessdailyafrica.com/news/counties/Donkey-keepers-protest-rising-theft-cases/4003142-4620296-7cu8rx/index.html>
30. Brooke 2015, *Invisible Workers: The economic contributions of working donkeys, horses and mules to livelihoods*, <https://www.thebrooke.org/sites/default/files/Advocacy-and-policy/Invisible-workers-report.pdf>
31. Daily Nation 2017, <https://www.nation.co.ke/video/news/4146788-4182640-gxufpgz/index.html>
32. Oxpeckers 2017, <https://oxpeckers.org/2018/06/botswana-eyes-donkey-trade-with-asia/>
33. Oxpeckers 2017, <https://oxpeckers.org/2017/08/botswana-donkey-trade/>
34. Mail et Guardian 2019, <https://mg.co.za/article/2017-09-08-00-inside-botswanas-illegal-donkey-trade>
35. The Donkey Sanctuary 2017, <https://www.thedonkeysanctuary.org.uk/news/ghana-urged-to-enforce-ban-on-slaughter-and-export-of-skins>
36. Oxpeckers 2019, <https://oxpeckers.org/2019/05/donkey-slaughter-capital-of-west-africa/>
37. AzamTV 2018, <http://news.azamtv.com/en/news/lugola-orders-donkey-slaughtering-factory-to-shut-immediately-for-environment-concerns-23763>
38. Kaoci 2019, https://www.kaoci.com/article/2019/07/29/cote-divoire/societe/cote-divoire-des-asiatiques-tenaient-un-abattoir-clandestin-a-ouangolodougou_133431.html
39. South Africa National Prosecuting Authority 2017, communiqué de presse, <https://www.npa.gov.za/sites/default/files/media-releases/NPA%20Obtains%20A%20Preservation%20Order%20For%202921%20Donkey%20Hides.pdf>
40. Laverdad 2019, <http://www.laverdad.com/sucesos/115302-sigoenmidrepre-15.html>
41. HispanTV 2017, <https://www.hispantv.com/noticias/afganistan/329616/contrabando-piel-burro-terroristas-ocular-minas>
42. National Geographic 2017, <https://news.nationalgeographic.com/2017/09/wildlife-watch-donkey-skins-china-wildlife-trafficking/>
43. L'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) 2019, http://www.oie.int/wahis_2/public/wahid.php/Reviewreport/Review?reportid=29135
44. SPANA 2018, communication personnelle
45. American Veterinary Medical Association (AVMA) 2019, <https://www.avma.org/News/JAVMANews/Pages/190115c.aspx>
46. Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest 2016, <http://www.ecowas.int/update-experts-list-way-forward-on-animal-health/>
47. Jeune Afrique 2016, <https://www.jeuneafrique.com/348258/societe/burkina-gouvernement-met-fin-a-lexportation-anes/>
48. Jeune Afrique 2016, <https://www.jeuneafrique.com/348258/societe/burkina-gouvernement-met-fin-a-lexportation-anes/>
49. Département gambien de l'élevage, communications personnelles de The Gambia Horse and Donkey Trust
50. Mali 7 2017, <https://mali7.net/2017/03/21/le-mali-interdit-lexportation-de-la-peau-danes-vers-lasie-2/>
51. BBC 2016, <https://www.bbc.com/news/world-africa-37286811>
52. Independent 2019, <https://www.independent.ng/we-need-drastic-measures-to-save-donkey-population-in-nigeria-fg/>
53. Horsetalk 2016, <https://www.horsetalk.co.nz/2016/11/16/desperate-times-donkeys-chinese-hide-market/>
54. Correio 2018, <https://www.correio24horas.com.br/noticia/nid/justica-proibe-o-abate-de-jumentos-na-bahia-apos-casos-de-maus-tratos/>
55. Correio 2019, <https://www.correio24horas.com.br/noticia/nid/justica-cassa-liminar-que-proibia-abate-de-jumentos-na-bahia/>
56. BBC 2017, <https://www.bbc.com/afrique/region-40515959>
57. Département colombien de l'Agriculture 2018, communications personnelles
58. Addis Fortune 2017, <https://addisfortune.net/articles/donkey-abattoir-still-in-business-despite-ban/>
59. Business Today 2019, <https://www.businesstoday.in/current/world/pakistan-to-earn-millions-by-exporting-donkeys-to-china/story/316734.html>
60. Business Recorder 2019, <https://fp.brecorder.com/2019/03/20190329459330/>
61. The Pioneer 2019, <https://www.dailypioneer.com/2019/page1/pak-donkey-numbers-boom.html>
62. Quivertree Consulting 2018, Évaluation de l'impact environnemental, communication personnelle
63. Directeur des services vétérinaires du Soudan 2018, communication personnelle
64. Directeur des services vétérinaires du Sud Soudan 2019, communication personnelle
65. IPP Media 2018, <https://www.ippmedia.com/en/business/nemc-shuts-down-donkey-meat-factory-dodoma>
66. Ministère ougandais de l'Agriculture, de l'Industrie animale et des Pêches 2017, communication personnelle
67. Oxpeckers 2018, <https://oxpeckers.org/2018/05/zimbabwe-donkeys/>
68. Hua Cheng International 2017
69. Fang Hua Investment Company 2017



**« LE TEMPS EST COMPTÉ
ET IL EST URGENT D'AGIR
MAINTENANT POUR SAUVER CES
ANIMAUX INCROYABLES. »**

*Mike Baker
Directeur général, The Donkey Sanctuary*



THE DONKEY SANCTUARY

Slade House Farm, Sidmouth, Devon EX10 0NU,
Royaume-Uni

T [44] (0)1395 578222

F [44] (0)1395 579266

E enquiries@thedonkeysanctuary.org.uk
thedonkeysanctuary.org.uk

The Donkey Sanctuary a été fondé en 1969 par le Dr Elisabeth Svendsen MBE. Le siège social de The Donkey Sanctuary (organisation caritative enregistrée sous le numéro 264818) et de son unique fiduciaire constitué en société, The Donkey Sanctuary Trustee Limited (numéro d'enregistrement 07328588), est sis à Slade House Farm, Sidmouth, Devon EX10 0NU, Royaume-Uni. Organisations caritatives associées : The Elisabeth Svendsen Trust for Children and Donkeys (EST) ; The International Donkey Protection Trust (IDPT).

AVEC L'AIMABLE SOUTIEN DE :



The Donkey Sanctuary remercie Brooke et SPANA (Société pour la protection des animaux à l'étranger) pour leur collaboration sur cette question essentielle.